

Dernière mise à jour : 15 juin 2026

PRÉAMBULE – NATURE JURIDIQUE DE LA PLATEFORME ET RÔLE DE BELPREEZ

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre des ventes conclues entre un Vendeur Professionnel et un Acheteur Consommateur par l'intermédiaire de la plateforme BELPREEZ.

BELPREEZ est un opérateur de plateforme en ligne au sens de l'article L.111-7 du Code de la consommation. La plateforme permet la mise en relation de Vendeurs Professionnels et d'Acheteurs Consommateurs pour la vente d'articles de pêche et d'équipements associés.

BELPREEZ agit exclusivement en qualité d'opérateur de plateforme et d'intermédiaire technique. BELPREEZ n'est pas vendeur des produits proposés sur la plateforme et n'est jamais partie au contrat de vente conclu entre le Vendeur Professionnel et l'Acheteur Consommateur.

BELPREEZ n'acquiert pas les produits proposés à la vente, n'en devient jamais propriétaire et ne fixe pas les prix de vente des produits, lesquels sont librement déterminés par les Vendeurs Professionnels.

Le contrat de vente est conclu directement entre le Vendeur Professionnel identifié sur l'annonce et l'Acheteur Consommateur. Le Vendeur Professionnel demeure seul responsable de l'exécution du contrat de vente, de la conformité des produits, de leur délivrance, des garanties légales applicables ainsi que du respect de l'ensemble des obligations légales et réglementaires lui incombant.

BELPREEZ met à disposition une infrastructure numérique permettant aux Vendeurs Professionnels de publier des annonces, aux Acheteurs Consommateurs de passer commande et aux parties d'utiliser les services proposés par la plateforme dans les conditions prévues par les Conditions Générales d'Utilisation.

Les présentes CGV s'appliquent exclusivement aux ventes conclues entre un Vendeur Professionnel et un Acheteur Consommateur (B2C). Les ventes conclues entre particuliers (C2C) sont soumises à un régime distinct et ne relèvent pas des présentes CGV.

Les présentes CGV sont accessibles à tout moment sur la plateforme BELPREEZ et sont applicables à toute commande passée auprès d'un Vendeur Professionnel. L'Acheteur Consommateur reconnaît en avoir pris connaissance et les accepter avant la validation de sa commande.

ARTICLE 1 – IDENTIFICATION DU VENDEUR PROFESSIONNEL

1.1. Identification du Vendeur Professionnel

Chaque Vendeur Professionnel est clairement identifié sur la plateforme BELPREEZ afin de permettre à l'Acheteur Consommateur de connaître l'identité de son cocontractant avant la conclusion du contrat de vente.

1.2. Identification sur les annonces

Les annonces publiées par un Vendeur Professionnel comportent une mention permettant à l'Acheteur Consommateur d'identifier clairement la qualité professionnelle du vendeur.

1.3. Informations communiquées à l'Acheteur Consommateur

Chaque Vendeur Professionnel dispose d'un espace dédié accessible depuis son annonce, comprenant notamment les informations suivantes :

- Raison sociale ou dénomination sociale ;
- Forme juridique ;
- Numéro SIREN et numéro SIRET ;
- Adresse du siège social ;
- Numéro d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés ainsi que la ville du greffe compétent ;
- Numéro de TVA intracommunautaire lorsque le vendeur y est assujetti ;
- Adresse électronique de contact ;
- Numéro de téléphone de contact ;
- Informations relatives au dispositif de médiation de la consommation applicable.

Ces informations sont également communiquées à l'Acheteur Consommateur avant la validation définitive de sa commande.

1.4. Responsabilité du Vendeur Professionnel

Le Vendeur Professionnel est seul responsable de l'exactitude, de l'exhaustivité et de la mise à jour des informations le concernant diffusées sur la plateforme.

Il garantit que les informations communiquées aux Acheteurs Consommateurs sont exactes, complètes et conformes à la réglementation applicable.

BELPREEZ ne saurait être tenue responsable des inexactitudes, omissions ou défauts de mise à jour des informations fournies par le Vendeur Professionnel.

ARTICLE 2 – CHAMP D'APPLICATION

2.1. Ventes B2C

Les présentes CGV s'appliquent exclusivement aux ventes conclues entre un Vendeur Professionnel et un Acheteur Consommateur par l'intermédiaire de la plateforme BELPREEZ.

Elles définissent les droits et obligations respectifs du Vendeur Professionnel et de l'Acheteur Consommateur dans le cadre du contrat de vente conclu entre eux.

2.2. Définition de l'Acheteur Consommateur

Au sens des présentes CGV, l'Acheteur Consommateur désigne toute personne physique agissant à des fins n'entrant pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle,

artisanale, libérale ou agricole, conformément à l'article liminaire du Code de la consommation.

2.3. Exclusion des ventes entre particuliers

Les présentes CGV ne s'appliquent pas aux ventes conclues entre particuliers (C2C) par l'intermédiaire de la plateforme BELPREEZ.

Ces transactions sont soumises aux dispositions applicables aux ventes entre particuliers ainsi qu'aux conditions spécifiques prévues par la plateforme pour ce type de transaction.

2.4. Acceptation des CGV

Toute commande passée auprès d'un Vendeur Professionnel par l'intermédiaire de la plateforme BELPREEZ implique la consultation préalable et l'acceptation sans réserve des présentes CGV par l'Acheteur Consommateur.

L'acceptation des présentes CGV est matérialisée par la validation de la commande.

Pour tout ce qui concerne l'utilisation des services techniques proposés par BELPREEZ, les présentes CGV s'appliquent conjointement avec les Conditions Générales d'Utilisation de la plateforme.

ARTICLE 3 – PRODUITS

3.1. Produits proposés à la vente

Les Vendeurs Professionnels peuvent proposer à la vente sur la plateforme BELPREEZ des articles de pêche, équipements, accessoires et produits connexes relevant des catégories autorisées par la plateforme.

Les produits proposés doivent être conformes à la réglementation applicable et pouvoir être légalement commercialisés en France.

3.2. État des produits

Les produits peuvent être proposés à la vente à l'état neuf, d'occasion ou reconditionné, lorsque cette qualification est pertinente.

L'état du produit est clairement indiqué par le Vendeur Professionnel dans l'annonce.

3.3. Description des produits

Chaque annonce comporte une description du produit permettant à l'Acheteur Consommateur d'en connaître les caractéristiques essentielles avant la conclusion de la vente.

Cette description peut notamment comprendre :

- La marque, le modèle ou la référence du produit ;
- Son état ;
- Ses principales caractéristiques techniques ;
- Des photographies représentatives ;
- Son prix toutes taxes comprises (TTC) ;
- Sa disponibilité ;
- Le délai d'expédition indiqué par le Vendeur Professionnel.

3.4. Responsabilité du Vendeur Professionnel

Le Vendeur Professionnel est seul responsable du contenu des annonces qu'il publie sur la plateforme, ainsi que de l'exactitude, de l'exhaustivité et de la conformité des informations relatives aux produits proposés à la vente.

BELPREEZ n'intervient pas dans la rédaction des annonces et ne procède à aucun contrôle préalable systématique de leur contenu.

BELPREEZ ne saurait être tenue responsable d'une erreur, omission, inexactitude ou non-conformité affectant les informations communiquées par le Vendeur Professionnel.

ARTICLE 4 – COMMANDE

4.1. Processus de commande

L'Acheteur Consommateur passe commande en suivant les étapes suivantes :

- Sélection du produit : l'Acheteur Consommateur consulte l'annonce du Vendeur Professionnel et prend connaissance des caractéristiques essentielles du produit, de son prix TTC, des frais de livraison et des informations applicables à la vente ;
- Ajout au panier : l'Acheteur Consommateur ajoute le produit sélectionné à son panier ;
- Validation du panier : l'Acheteur Consommateur vérifie le contenu de son panier, le montant total de la commande ainsi que les informations de livraison ;
- Paiement : l'Acheteur Consommateur procède au paiement sécurisé de sa commande par l'intermédiaire du prestataire de paiement utilisé par la plateforme ;
- Confirmation de commande : l'Acheteur Consommateur reçoit un courrier électronique récapitulant les éléments essentiels de sa commande.

4.2. Formation du contrat de vente

Le contrat de vente est conclu directement entre le Vendeur Professionnel et l'Acheteur Consommateur au moment de la validation définitive de la commande par l'Acheteur Consommateur et de la confirmation du paiement.

BELPREEZ n'est pas partie au contrat de vente et intervient exclusivement en qualité d'opérateur de plateforme et d'intermédiaire technique.

4.3. Confirmation de commande

Après validation de la commande, l'Acheteur Consommateur reçoit un courrier électronique de confirmation comprenant notamment :

- Le récapitulatif des produits commandés ;
- Le prix TTC des produits ;
- Les frais de livraison ;
- Les éventuels frais de service applicables ;
- Le montant total de la commande ;
- L'identification du Vendeur Professionnel ;
- Les modalités de paiement ;
- Les informations relatives à la livraison ;
- Les modalités d'exercice du droit de rétractation ;
- Un lien vers les présentes CGV.

Cette confirmation est adressée à l'Acheteur Consommateur sur un support durable conformément aux dispositions applicables du Code de la consommation.

ARTICLE 5 – PRIX

5.1. Fixation du prix

Le prix de vente de chaque produit est librement déterminé par le Vendeur Professionnel.

BELPREEZ n'intervient pas dans la fixation des prix pratiqués par les Vendeurs Professionnels.

5.2. Affichage des prix

Les prix affichés sur la plateforme sont exprimés en euros.

Ils sont indiqués toutes taxes comprises (TTC) lorsque le Vendeur Professionnel est assujéti à la TVA.

Lorsque le Vendeur Professionnel bénéficie d'un régime de franchise en base de TVA ou d'un régime équivalent, cette information est portée à la connaissance de l'Acheteur Consommateur conformément à la réglementation applicable.

5.3. Frais de service de la plateforme

Des frais de service peuvent être facturés à l'Acheteur Consommateur au titre de l'utilisation des services proposés par la plateforme BELPREEZ.

Le montant de ces frais est clairement indiqué avant la validation définitive de la commande et s'ajoute au prix du produit ainsi qu'aux éventuels frais de livraison.

5.4. Frais de livraison

Les frais de livraison sont à la charge de l'Acheteur Consommateur sauf indication contraire figurant sur l'annonce.

Le montant des frais de livraison est affiché avant la validation définitive de la commande.

5.5. Montant total de la commande

Avant la validation définitive de la commande, l'Acheteur Consommateur est informé du montant total à payer, incluant :

- Le prix du produit ;
- Les éventuels frais de service ;
- Les frais de livraison applicables.

5.6. Prix applicable

Le prix applicable est celui affiché au moment de la conclusion du contrat de vente.

Aucune modification du prix ne peut intervenir après la validation définitive de la commande par l'Acheteur Consommateur.

ARTICLE 6 – PAIEMENT

6.1 Modalités de paiement

Le paiement des commandes s'effectue en ligne par l'intermédiaire du prestataire de services de paiement utilisé par la Plateforme BELPREEZ.

BELPREEZ n'est pas un établissement de paiement et n'encaisse pas les fonds en son nom propre.

6.2 Moyens de paiement acceptés

Les moyens de paiement acceptés sont ceux proposés par le prestataire de services de paiement au moment de la commande.

Ces moyens sont indiqués à l'Acheteur Consommateur avant la validation définitive de sa commande.

6.3 Prestataire de services de paiement

Les flux financiers liés aux transactions réalisées sur la Plateforme sont traités par le prestataire de services de paiement partenaire de BELPREEZ, notamment Stripe Connect ou tout autre prestataire qui viendrait à lui être substitué.

Les opérations de paiement, de reversement des fonds, de remboursement et, le cas échéant, de suspension temporaire des fonds dans le cadre du traitement d'une réclamation sont effectuées conformément aux règles applicables à ce prestataire de services de paiement.

Les opérations de paiement réalisées sur la Plateforme sont soumises aux conditions contractuelles, procédures de sécurité et mécanismes de vérification mis en œuvre par le prestataire de services de paiement concerné.

6.4 Traitement du paiement

Le paiement de la commande est traité par le prestataire de services de paiement conformément à ses propres conditions contractuelles et aux paramètres de fonctionnement de la Plateforme.

L'Acheteur Consommateur autorise le débit du montant total de la commande lors de la validation de celle-ci.

6.5 Sécurité des paiements

Le prestataire de services de paiement met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles destinées à assurer la sécurité des transactions.

BELPREEZ ne collecte ni ne conserve les données bancaires de l'Acheteur Consommateur.

6.6 Remboursements

En cas d'annulation de commande, d'exercice du droit de rétractation, de mise en œuvre d'une garantie légale ou de toute autre situation justifiant un remboursement conformément aux présentes CGV ou à la réglementation applicable, les remboursements sont effectués selon les modalités prévues par les présentes CGV et par les procédures du prestataire de services de paiement utilisé par la Plateforme.

ARTICLE 7 – LIVRAISON

7.1. Obligation de délivrance

Le Vendeur Professionnel est tenu de délivrer à l'Acheteur Consommateur un produit conforme à la commande.

Le Vendeur Professionnel demeure seul responsable de la bonne exécution de cette obligation.

7.2. Modes de livraison

Les produits sont expédiés par le Vendeur Professionnel au moyen des solutions de transport proposées sur la plateforme au moment de la commande.

Le mode de livraison est choisi par l'Acheteur Consommateur lors de la validation de sa commande.

7.3 Délai d'expédition

Le Vendeur Professionnel s'engage à expédier le Produit dans le délai indiqué sur l'Annonce ou communiqué à l'Acheteur Consommateur avant la validation de la commande.

Le Vendeur Professionnel est seul responsable du respect de ce délai ainsi que de l'exécution de ses obligations de livraison.

En cas de retard d'expédition ou de livraison, l'Acheteur Consommateur est invité à contacter en priorité le Vendeur Professionnel par l'intermédiaire des outils de communication mis à disposition sur la Plateforme.

Les droits de l'Acheteur Consommateur résultant des dispositions légales applicables, notamment celles relatives au retard de livraison prévues par le Code de la consommation, demeurent pleinement applicables.

7.4. Suivi de livraison

Lorsque le mode de livraison retenu le permet, un numéro de suivi est communiqué à l'Acheteur Consommateur afin de lui permettre de suivre l'acheminement du colis.

7.5. Délais de livraison

Les délais de livraison dépendent du mode de transport choisi et du transporteur concerné.

Les délais communiqués à l'Acheteur Consommateur sont donnés à titre indicatif, sauf engagement particulier du Vendeur Professionnel.

7.6. Transfert des risques

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, les risques de perte ou d'endommagement du produit sont transférés à l'Acheteur Consommateur au moment où celui-ci, ou un tiers désigné par lui, prend physiquement possession du produit.

Jusqu'à cette date, les risques demeurent à la charge du Vendeur Professionnel.

7.7. Responsabilité du Vendeur Professionnel

Le Vendeur Professionnel demeure seul responsable de la délivrance du produit commandé.

En cas de perte, de détérioration ou de non-livraison du produit, le Vendeur Professionnel reste responsable vis-à-vis de l'Acheteur Consommateur dans les conditions prévues par la réglementation applicable.

7.8. Conditions applicables au transport

Les prestations de transport sont réalisées par des transporteurs indépendants sélectionnés dans le cadre des services proposés sur la plateforme.

Les conditions applicables au transporteur choisi, notamment celles relatives aux modalités de livraison, de remise du colis et de traitement des réclamations, sont accessibles au moment de la sélection du mode de livraison et depuis le site internet du transporteur concerné.

L'Acheteur Consommateur est invité à en prendre connaissance avant la validation de sa commande.

ARTICLE 8 – DROIT DE RÉTRACTATION

8.1. Principe du droit de rétractation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, l'Acheteur Consommateur dispose d'un délai de quatorze (14) jours calendaires pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à supporter de pénalités.

L'exercice du droit de rétractation permet à l'Acheteur Consommateur de retourner le produit au Vendeur Professionnel et d'obtenir le remboursement des sommes dues dans les conditions prévues aux présentes CGV.

8.2. Point de départ du délai de rétractation

Le délai de rétractation court à compter du jour où l'Acheteur Consommateur, ou un tiers désigné par lui autre que le transporteur, prend physiquement possession du produit.

Les informations communiquées par le transporteur peuvent être utilisées à titre d'élément de preuve de la date de réception.

8.3. Modalités d'exercice du droit de rétractation

Pour exercer son droit de rétractation, l'Acheteur Consommateur doit notifier au Vendeur Professionnel sa décision de se rétracter avant l'expiration du délai de quatorze (14) jours.

Cette notification peut être effectuée :

- au moyen du formulaire type de rétractation figurant en annexe des présentes CGV ;
- ou par toute déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant sa volonté de se rétracter.

La notification peut être adressée au Vendeur Professionnel par l'intermédiaire de la plateforme BELPREEZ ou directement aux coordonnées du Vendeur Professionnel communiquées avant la conclusion du contrat.

8.4. Accusé de réception

Le Vendeur Professionnel adresse à l'Acheteur Consommateur, dans les meilleurs délais, un accusé de réception de sa demande de rétractation sur un support durable.

8.5. Retour du produit

L'Acheteur Consommateur dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la communication de sa décision de se rétracter pour renvoyer le produit au Vendeur Professionnel.

Le produit doit être retourné dans un état permettant sa remise en vente, accompagné de ses accessoires éventuels, notices et emballages lorsqu'ils sont disponibles.

8.6. Frais de retour

Les frais directs de retour du produit demeurent à la charge de l'Acheteur Consommateur.

L'Acheteur Consommateur est expressément informé qu'il devra supporter les frais de retour du produit en cas d'exercice de son droit de rétractation.

8.7. État du produit retourné

Conformément au Code de la consommation, la responsabilité de l'Acheteur Consommateur n'est engagée qu'à raison de la dépréciation du produit résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement du produit.

L'Acheteur Consommateur peut manipuler et essayer le produit dans la même mesure qu'il pourrait le faire dans un magasin physique.

En cas de dépréciation du produit résultant d'une utilisation excédant ce qui est nécessaire à son examen, le Vendeur Professionnel peut appliquer une réduction proportionnée du remboursement.

8.8. Remboursement

Le Vendeur Professionnel rembourse à l'Acheteur Consommateur toutes les sommes versées au titre de la commande concernée, y compris les frais de livraison correspondant au mode de livraison standard proposé lors de la commande.

Le remboursement intervient dans un délai maximal de quatorze (14) jours à compter de la date à laquelle le Vendeur Professionnel est informé de la décision de rétractation.

Toutefois, le Vendeur Professionnel peut différer le remboursement jusqu'à récupération effective du produit ou jusqu'à réception d'une preuve d'expédition du produit par l'Acheteur Consommateur, la date retenue étant celle du premier de ces événements.

Le remboursement est effectué en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé lors de la commande, sauf accord exprès de l'Acheteur Consommateur pour l'utilisation d'un autre moyen de paiement.

8.9. Frais de livraison remboursés

Lorsque l'Acheteur Consommateur a choisi un mode de livraison plus coûteux que le mode de livraison standard proposé lors de la commande, le Vendeur Professionnel n'est tenu de rembourser que le coût correspondant à la livraison standard.

8.10. Exceptions au droit de rétractation

Conformément aux dispositions de l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut notamment être exercé pour :

- les biens confectionnés selon les spécifications de l'Acheteur Consommateur ou nettement personnalisés ;
- les biens susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement ;
- les biens descellés après livraison et ne pouvant être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé ;
- les biens qui, après avoir été livrés et de par leur nature, sont mélangés de manière indissociable avec d'autres articles.

Le Vendeur Professionnel demeure seul responsable du respect des conditions légales permettant, le cas échéant, de se prévaloir d'une exception au droit de rétractation.

ARTICLE 9 – GARANTIES LÉGALES

9.1 Responsabilité du Vendeur Professionnel

Le Vendeur Professionnel est seul responsable de la conformité des Produits vendus ainsi que de la mise en œuvre des garanties légales applicables.

BELPREEZ agit exclusivement en qualité d'opérateur de plateforme en ligne et n'est pas partie au contrat de vente conclu entre le Vendeur Professionnel et l'Acheteur Consommateur.

En conséquence, BELPREEZ ne saurait être tenue responsable de la non-conformité d'un Produit, de l'existence d'un vice caché ou de l'inexécution par le Vendeur Professionnel de ses obligations légales ou contractuelles.

9.2 Garantie légale de conformité

Conformément aux articles L.217-3 et suivants du Code de la consommation, l'Acheteur Consommateur bénéficie de la garantie légale de conformité pour les Produits achetés auprès d'un Vendeur Professionnel.

Le Vendeur Professionnel répond des défauts de conformité dans les conditions prévues par les dispositions légales applicables.

En cas de défaut de conformité, l'Acheteur Consommateur bénéficie notamment des droits prévus aux articles L.217-8 et suivants du Code de la consommation et peut solliciter la mise en conformité du Produit par réparation ou remplacement dans les conditions prévues par la loi.

Lorsque la mise en conformité est impossible ou ne peut être réalisée dans les conditions légales, l'Acheteur Consommateur peut bénéficier d'une réduction du prix ou de la résolution du contrat conformément aux dispositions applicables du Code de la consommation.

La mise en œuvre de la garantie légale de conformité est effectuée sans frais pour l'Acheteur Consommateur dans les conditions prévues par la loi.

9.3 Garantie des vices cachés

Conformément aux articles 1641 à 1649 du Code civil, l'Acheteur Consommateur bénéficie également de la garantie des vices cachés.

Cette garantie s'applique lorsqu'un défaut non apparent au moment de la vente rend le Produit impropre à l'usage auquel il est destiné ou diminue tellement cet usage que l'Acheteur ne l'aurait pas acquis, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il en avait eu connaissance.

L'action résultant des vices cachés doit être exercée dans un délai de deux (2) ans à compter de la découverte du vice.

Dans les conditions prévues par la loi, l'Acheteur peut :

- soit restituer le Produit et obtenir le remboursement du prix versé ;
- soit conserver le Produit et obtenir une réduction du prix.

9.4 Information de l'Acheteur Consommateur

L'Acheteur Consommateur est informé qu'il bénéficie de la garantie légale de conformité prévue aux articles L.217-3 et suivants du Code de la consommation ainsi que de la garantie des vices cachés prévue aux articles 1641 et suivants du Code civil.

9.5 Mise en œuvre des garanties

Toute demande relative à la garantie légale de conformité ou à la garantie des vices cachés doit être adressée directement au Vendeur Professionnel.

L'Acheteur Consommateur est invité à communiquer toute information utile au traitement de sa demande, notamment :

- le numéro de commande ;

- une description détaillée du défaut constaté ;
- toute photographie ou pièce justificative pertinente.

BELPREEZ peut faciliter la transmission des demandes entre les parties au moyen des outils mis à disposition sur la Plateforme, sans pour autant assumer les obligations incombant légalement au Vendeur Professionnel au titre des garanties légales.

ARTICLE 10 – RÉCLAMATIONS ET SERVICE CLIENT

10.1 Réclamations adressées au Vendeur Professionnel

En cas de difficulté relative à l'exécution du contrat de vente, l'Acheteur Consommateur est invité à adresser en priorité sa réclamation directement au Vendeur Professionnel aux coordonnées figurant sur la Plateforme.

Le Vendeur Professionnel s'engage à traiter les réclamations reçues dans les meilleurs délais et à apporter une réponse appropriée à l'Acheteur Consommateur.

10.2 Dispositif interne de résolution amiable des litiges

En cas d'échec de la résolution amiable du litige avec le Vendeur Professionnel, l'Acheteur Consommateur peut solliciter le dispositif interne de résolution amiable des litiges mis à disposition par BELPREEZ via la Plateforme.

Ce dispositif a pour objet de faciliter les échanges entre l'Acheteur Consommateur et le Vendeur Professionnel et de favoriser la recherche d'une solution amiable.

BELPREEZ agit exclusivement en qualité d'opérateur de plateforme en ligne et d'intermédiaire technique. BELPREEZ n'est pas partie au contrat de vente conclu entre le Vendeur Professionnel et l'Acheteur Consommateur.

10.3 Ouverture d'un litige

L'Acheteur Consommateur peut signaler un litige via la Plateforme dans un délai de quarante-huit (48) heures à compter de l'information de livraison communiquée par le transporteur ou de la mise à disposition du Produit en point relais.

Un litige peut notamment être signalé dans les cas suivants :

- Produit non conforme à sa description ;
- Produit endommagé ;
- Produit non fonctionnel ;
- Erreur sur le Produit livré ;

- Différence significative entre le Produit reçu et les éléments communiqués avant expédition ;
- Numéro de série différent de celui communiqué avant expédition ;
- Ou tout autre manquement relatif à l'exécution de la vente.

L'Acheteur Consommateur est invité à fournir tout élément utile à l'examen de sa demande, notamment des photographies, vidéos, descriptions détaillées ou tout autre justificatif pertinent.

Passé ce délai, les fonds pourront être reversés au Vendeur Professionnel conformément aux modalités de fonctionnement de la Plateforme et du prestataire de services de paiement, sans préjudice des droits dont dispose l'Acheteur Consommateur au titre du droit de rétractation, des garanties légales ou de tout autre recours prévu par la réglementation applicable.

10.4 Traitement de la réclamation

Dans le cadre du dispositif interne de gestion des réclamations, BELPREEZ peut examiner les éléments et justificatifs transmis par l'Acheteur Consommateur et le Vendeur Professionnel afin de déterminer les mesures opérationnelles à mettre en œuvre concernant la transaction concernée.

À l'issue de cet examen, BELPREEZ peut notamment solliciter auprès du prestataire de services de paiement le maintien temporaire de la suspension des fonds, leur reversement au Vendeur Professionnel ou leur remboursement à l'Acheteur Consommateur, selon les circonstances du dossier.

Les mesures prises par BELPREEZ dans le cadre du traitement opérationnel des transactions n'ont pas pour objet de trancher juridiquement le litige opposant les parties et ne constituent ni une médiation au sens du Code de la consommation, ni un arbitrage, ni une décision juridictionnelle.

L'Acheteur Consommateur et le Vendeur Professionnel conservent à tout moment la faculté de recourir au médiateur de la consommation compétent ou de saisir les juridictions compétentes.

10.5 Service client BELPREEZ

Pour toute question relative au fonctionnement de la Plateforme, à l'utilisation des Services ou à la gestion d'un compte utilisateur, l'Acheteur Consommateur peut contacter le service client BELPREEZ à l'adresse suivante :

contact@belpreez.com

ARTICLE 11 – MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

11.1 Principe

Conformément aux articles L.611-1 et suivants du Code de la consommation, tout Acheteur Consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige l'opposant à un Vendeur Professionnel ou à BELPREEZ, sous réserve d'avoir préalablement tenté de résoudre le différend directement auprès du professionnel concerné.

La médiation de la consommation constitue un processus extrajudiciaire de règlement des litiges conduit par un tiers indépendant, impartial et compétent.

11.2 Médiateur de la consommation

Le médiateur de la consommation désigné est :

Société Médiation Professionnelle (SMP)

Adresse : Alteritae – 5 rue Salvaing – 12000 Rodez

Site internet : <https://www.mediateur-consommation-smp.fr>

L'Acheteur Consommateur peut saisir gratuitement ce médiateur conformément aux conditions et modalités définies par celui-ci.

11.3 Conditions de recevabilité

Conformément à l'article L.612-2 du Code de la consommation, la demande de médiation n'est recevable que si l'Acheteur Consommateur justifie avoir tenté au préalable de résoudre directement son litige auprès du professionnel concerné au moyen d'une réclamation écrite.

Le médiateur peut refuser d'examiner une demande dans les cas prévus par la réglementation applicable.

11.4 Champ d'application

La médiation de la consommation est ouverte aux litiges opposant :

- un Acheteur Consommateur à un Vendeur Professionnel ;
- un Acheteur Consommateur à BELPREEZ lorsque le litige concerne les services fournis directement par la Plateforme.

Les litiges conclus exclusivement entre particuliers (C2C) ne relèvent pas du dispositif de médiation de la consommation.

11.5 Relations avec le dispositif interne de gestion des réclamations

Le dispositif interne de gestion des réclamations mis à disposition par BELPREEZ constitue un mécanisme distinct de la médiation de la consommation.

Ce dispositif a pour objet de faciliter le traitement opérationnel des transactions et des flux de paiement associés.

Il ne constitue ni une médiation au sens du Code de la consommation, ni un arbitrage, ni une procédure juridictionnelle.

Le recours au dispositif interne de BELPREEZ n'empêche pas l'Acheteur Consommateur de saisir ultérieurement le médiateur de la consommation compétent dans les conditions prévues par la loi.

11.6 Issue de la médiation

La médiation peut aboutir à un accord amiable entre les parties ou à un constat d'échec.

Les parties demeurent libres d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur.

En cas d'échec de la médiation, chacune des parties conserve la faculté de saisir les juridictions compétentes.

ARTICLE 12 – DROIT APPLICABLE ET RÈGLEMENT DES LITIGES

12.1 Droit applicable

Les présentes CGV sont régies et interprétées conformément au droit français.

Les contrats de vente conclus entre les Vendeurs Professionnels et les Acheteurs Consommateurs par l'intermédiaire de la Plateforme sont également soumis au droit français, sous réserve des dispositions impératives éventuellement applicables au consommateur.

12.2 Règlement amiable des litiges

En cas de litige relatif à une vente conclue sur la Plateforme, les parties sont invitées à rechercher préalablement une solution amiable.

L'Acheteur Consommateur peut notamment recourir au médiateur de la consommation compétent dans les conditions prévues à l'article 11 des présentes CGV.

12.3 Juridiction compétente

À défaut de résolution amiable du litige, les juridictions françaises compétentes seront déterminées conformément aux règles légales applicables.

Les dispositions protectrices du Code de la consommation applicables aux consommateurs demeurent pleinement applicables.

Date d'entrée en vigueur :

DI FIGOLA SARL

SIREN : 991 245 101

RCS Bastia

Siège social : 50 Strada di cavone , 20230 TALASANI

Contact : contact@belpreez.com

ANNEXE – FORMULAIRE TYPE DE RÉTRACTATION

(Conformément aux articles L.221-5 et R.221-1 du Code de la consommation)

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter d'un contrat conclu avec un Vendeur Professionnel sur la Plateforme BELPREEZ.

À l'attention du Vendeur Professionnel concerné, dont les coordonnées figurent sur la fiche vendeur, la confirmation de commande ou tout autre support contractuel communiqué lors de la vente.

Je/Nous () vous *notifie/notifions* () par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien ci-dessous :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE
BELPREEZ
15 JUIN 2026

- Numéro de commande :
- Commandé le :
- Reçu le :
- Nom du (des) consommateur(s) :
- Adresse du (des) consommateur(s) :
- Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :
- Date :

(*) Rayez la mention inutile.

Dernière mise à jour : 15 juin 2026

PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Vendeurs Professionnels (ci-après les « Conditions Vendeurs Professionnels » ou les « CVP ») régissent les relations entre :

La société DI FIGOLA SARL, société à responsabilité limitée à associé unique au capital social de 1 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia sous le numéro 991 245 101, dont le siège social est situé 50 Strada di Cavone, 20230 TALASANI, représentée par Monsieur Gregory Peyranne Difigola en sa qualité de gérant, exploitant la plateforme BELPREEZ accessible à l'adresse www.belpreez.com (ci-après « BELPREEZ » ou la « Plateforme »),

ET

Tout vendeur professionnel utilisant la Plateforme afin de proposer à la vente des articles de pêche auprès d'acheteurs (ci-après le « Vendeur Professionnel »).

BELPREEZ est une plateforme de mise en relation permettant à des vendeurs professionnels de proposer à la vente des articles de pêche neufs ou d'occasion auprès d'acheteurs via un service d'intermédiation en ligne.

Les présentes CVP ont vocation à encadrer les conditions d'accès et d'utilisation des services proposés par BELPREEZ aux Vendeurs Professionnels, ainsi que les droits et obligations respectifs des parties dans ce cadre.

Les présentes CVP complètent les Conditions Générales d'Utilisation de la Plateforme BELPREEZ. En cas de contradiction entre les deux documents, les présentes CVP prévalent dans les relations entre BELPREEZ et les Vendeurs Professionnels.

ARTICLE 1 – DÉFINITIONS

Les termes commençant par une majuscule ont la signification suivante :

« Acheteur » : désigne tout consommateur ou utilisateur acquérant un Produit via la Plateforme.

« Annonce » : désigne toute offre de vente publiée par le Vendeur Professionnel sur la Plateforme.

« Commission » : désigne la rémunération perçue par BELPREEZ en contrepartie des services fournis au Vendeur Professionnel.

« Compte Professionnel » : désigne l'espace personnel du Vendeur Professionnel sur la Plateforme.

« Consommateur » : désigne toute personne physique agissant à des fins n'entrant pas dans le cadre de son activité professionnelle, au sens du Code de la consommation.

« Contrat de Vente » : désigne le contrat conclu directement entre le Vendeur Professionnel et l'Acheteur via la Plateforme.

« Produits » : désigne les articles de pêche neufs ou d'occasion proposés à la vente sur la Plateforme.

« Services » : désigne les services d'intermédiation fournis par BELPREEZ au Vendeur Professionnel.

« Stripe Connect » : désigne le prestataire de services de paiement utilisé par BELPREEZ pour le traitement des paiements.

« Vendeur Professionnel » : désigne toute personne physique ou morale agissant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole.

ARTICLE 2 – OBJET DES SERVICES

2.1 Objet

Les présentes Conditions Vendeurs Professionnels (ci-après les « Conditions » ou les « CVP ») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles les vendeurs professionnels peuvent utiliser la plateforme BELPREEZ afin de proposer à la vente des articles de pêche neufs ou d'occasion auprès d'acheteurs via la plateforme accessible à l'adresse www.belpreez.com.

Les Produits susceptibles d'être proposés à la vente comprennent notamment :

- Les cannes à pêche ;
- Les moulinets ;
- Les leurres ;
- Les accessoires de pêche ;
- Les équipements de pêche ;
- Et, plus généralement, tous articles liés à la pratique de la pêche autorisés à la vente sur la Plateforme.

Les présentes CVP régissent exclusivement les relations entre BELPREEZ et les Vendeurs Professionnels dans le cadre des services d'intermédiation fournis par la Plateforme.

BELPREEZ agit exclusivement en qualité d'opérateur de plateforme en ligne et d'intermédiaire technique permettant la mise en relation entre vendeurs professionnels et acheteurs.

BELPREEZ n'est pas partie aux contrats de vente conclus entre les Vendeurs Professionnels et les Acheteurs.

2.2 Qualification de vendeur professionnel

Est considéré comme Vendeur Professionnel au sens des présentes Conditions toute personne physique ou morale qui :

- Agit dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole ;
- Est immatriculée en France métropolitaine et dispose d'un numéro SIRET valide ;
- Propose à la vente des Produits dans le cadre de son activité professionnelle.

Les Vendeurs Professionnels sont tenus de respecter les dispositions applicables du Code de la consommation lorsqu'ils commercialisent des Produits auprès de consommateurs (ventes B2C).

Les vendeurs particuliers ou non-professionnels sont exclus du champ d'application des présentes Conditions et relèvent de conditions distinctes applicables aux ventes entre particuliers (C2C).

2.3 Acceptation des Conditions

L'inscription en qualité de Vendeur Professionnel sur la Plateforme ainsi que l'utilisation des services proposés par BELPREEZ emportent acceptation pleine et entière des présentes CVP ainsi que des Conditions Générales d'Utilisation de la Plateforme.

Le Vendeur Professionnel reconnaît :

- Avoir pris connaissance des présentes CVP ;
- Les accepter sans réserve ;
- Et s'engager à les respecter pendant toute la durée d'utilisation de la Plateforme.

Les présentes CVP constituent un contrat de prestation de services d'intermédiation en ligne au sens du Règlement (UE) 2019/1150 du 20 juin 2019 dit « Platform to Business » (P2B).

ARTICLE 3 – INSCRIPTION ET STATUT VENDEUR PROFESSIONNEL

3.1 Conditions d'éligibilité

Pour s'inscrire en qualité de Vendeur Professionnel sur la plateforme BELPREEZ, le candidat doit remplir les conditions cumulatives suivantes :

- Être une personne physique ou morale exerçant une activité professionnelle en France métropolitaine ;
- Disposer d'un numéro SIRET valide ainsi que, le cas échéant, d'une immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) ou au Répertoire des Métiers (RM) ;
- Fournir un extrait Kbis de moins de trois (3) mois ou tout justificatif équivalent d'immatriculation ;
- Déclarer respecter les obligations légales, fiscales et sociales applicables à son activité ;

- Accepter les présentes CVP ainsi que les Conditions Générales d'Utilisation de la Plateforme ;
- Satisfaire aux procédures de vérification d'identité imposées par Stripe Connect et/ou BELPREEZ.

3.3 Compte de paiement et flux financiers

Le Vendeur Professionnel autorise expressément BELPREEZ à recourir aux services du prestataire de services de paiement Stripe Connect pour le traitement des paiements réalisés sur la Plateforme.

Les fonds correspondant aux ventes réalisées sont encaissés et conservés par Stripe Connect pour le compte du Vendeur Professionnel.

BELPREEZ n'agit pas en qualité de prestataire de services de paiement au sens du Code monétaire et financier et n'encaisse pas les fonds pour son propre compte.

Les fonds peuvent être temporairement conservés notamment :

- Pendant les délais applicables au droit de rétractation ;
- En cas de litige ;
- De suspicion de fraude ;
- De chargeback ;
- Ou d'obligation réglementaire ou de sécurité.

Le reversement des fonds au Vendeur Professionnel intervient après déduction de la commission due à BELPREEZ au titre de l'utilisation de la Plateforme.

3.4 Mandat de facturation

Conformément à l'article 289 I 2° du Code général des impôts, le Vendeur Professionnel confère à BELPREEZ un mandat de facturation l'autorisant à émettre, en son nom et pour son compte, les factures relatives aux ventes réalisées via la Plateforme.

Les factures émises dans le cadre de ce mandat pourront notamment mentionner :

- L'identité du Vendeur Professionnel ;
- Son numéro SIRET ;
- Son numéro de TVA intracommunautaire le cas échéant ;
- L'identité de l'Acheteur ;
- La description du Produit vendu ;
- Le prix de vente ;
- La TVA applicable ;
- La date de la transaction.

Le Vendeur Professionnel demeure seul responsable :

- De ses obligations fiscales ;
- De ses déclarations de TVA ;
- Du reversement des taxes dues ;
- Et plus généralement de la conformité fiscale des ventes réalisées.

BELPREEZ émet, en son nom propre, les factures relatives aux commissions dues au titre des Services fournis par la Plateforme.

3.5 Responsabilité du Vendeur Professionnel

Le Vendeur Professionnel demeure seul responsable :

- De l'exactitude, de la sincérité et de la mise à jour des informations communiquées lors de son inscription et dans le cadre des procédures de vérification d'identité (KYC) ;
- De la mise à jour de ses informations personnelles, professionnelles, bancaires, fiscales et administratives, notamment en cas de modification de sa situation juridique, de son adresse, de ses coordonnées bancaires ou de son activité ;
- De la conformité de son activité aux dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de droit de la consommation, de droit commercial, de droit fiscal, de droit social et de réglementation applicable aux produits commercialisés ;
- Du respect de l'ensemble de ses obligations fiscales, comptables, sociales et déclaratives, notamment en matière de TVA et de facturation ;
- Des conséquences résultant d'informations erronées, incomplètes, obsolètes ou frauduleuses transmises à BELPREEZ ou au prestataire de services de paiement Stripe Connect.

Le Vendeur Professionnel garantit BELPREEZ contre toute réclamation, action, sanction, redressement ou condamnation résultant d'un manquement à ses obligations légales, réglementaires ou contractuelles.

ARTICLE 4 – MODÈLE ÉCONOMIQUE – COMMISSIONS ET TARIFICATION

4.1 Principe général

L'utilisation de la plateforme BELPREEZ par les Vendeurs Professionnels est soumise au paiement d'une rémunération selon la formule tarifaire choisie par le Vendeur Professionnel lors de son inscription.

Cette rémunération couvre notamment les services fournis par BELPREEZ, incluant :

- La mise à disposition d'un espace de publication d'Annonces ;
- Le système de paiement sécurisé via Stripe Connect ;
- La messagerie interne sécurisée ;
- Les outils techniques de gestion des commandes ;
- Les outils de génération d'étiquettes de livraison ;
- Ainsi que le service interne de résolution amiable des litiges.

4.2 Tarification

Le Vendeur Professionnel peut choisir entre les formules suivantes :

Formule A – Abonnement gratuit avec commission sur ventes

- Abonnement mensuel : gratuit ;
- Commission : 7 % HT calculée sur le prix de vente TTC du Produit, hors frais de livraison ;
- TVA applicable sur la commission au taux en vigueur.

Formule B – Abonnement payant sans commission sur ventes

- Abonnement mensuel : [MONTANT] € HT ;
- Commission sur vente : 0 % ;
- TVA applicable sur l'abonnement au taux en vigueur.

Le Vendeur Professionnel peut modifier sa formule tarifaire depuis son espace personnel.

Toute modification prend effet au début du mois civil suivant.

4.3 Frais de service Acheteur

En complément de la rémunération due par les Vendeurs Professionnels, des frais de service peuvent être facturés aux Acheteurs afin de couvrir notamment :

- Les services de paiement sécurisé ;
- Les outils de protection des transactions ;
- Ainsi que le traitement technique des litiges.

Ces frais de service s'élèvent à :

- 7 % du prix de vente TTC du Produit ;
- Augmentés d'un montant fixe de 0,60 € TTC par transaction.

Ces frais sont facturés en sus du prix du Produit et des frais de livraison.

4.4 Prélèvement des commissions

Dans le cadre de la Formule A, la commission due à BELPREEZ est automatiquement prélevée avant reversement des fonds au Vendeur Professionnel via Stripe Connect.

Le Vendeur Professionnel perçoit donc le montant net correspondant au prix de vente du Produit, déduction faite :

- De la commission applicable ;
- De la TVA ;
- Et, le cas échéant, des frais techniques, remboursements ou ajustements applicables.

Dans le cadre de la Formule B, aucune commission sur vente n'est prélevée par BELPREEZ.

4.5 Modalités de reversement des fonds

Les fonds sont reversés au Vendeur Professionnel sur le compte bancaire associé à son compte Stripe Connect, conformément aux délais et modalités prévus par les présentes Conditions et par les conditions du prestataire de paiement.

Le reversement peut notamment intervenir après :

- Confirmation de réception du Produit par l'Acheteur ;
- Expiration des délais applicables au droit de rétractation ;
- Et en l'absence de contestation ou de litige signalé dans les délais applicables.

BELPREEZ et/ou Stripe Connect peuvent temporairement différer le reversement des fonds notamment en cas :

- De litige ;
- De suspicion de fraude ;
- De chargeback ;
- Ou d'obligation réglementaire ou sécuritaire.

4.6 Facturation des commissions et abonnements

BELPREEZ émet une facture récapitulative correspondant :

- Aux commissions prélevées au titre des ventes réalisées (Formule A) ;
- Ou à l'abonnement mensuel applicable (Formule B).

Cette facture mentionne notamment :

- L'identification des parties ;
- Le détail des montants facturés ;
- Le montant HT ;
- La TVA applicable ;
- Ainsi que le montant TTC.

Les factures sont mises à disposition du Vendeur Professionnel sous format électronique via son espace personnel.

4.7 Annulation – remboursement – rétractation

En cas :

- D'annulation d'une commande avant expédition ;
- D'exercice du droit de rétractation par un Acheteur consommateur ;
- Ou de remboursement intégral accordé à l'Acheteur dans le cadre d'un litige ou d'une non-conformité du Produit,

la commission pourra ne pas être due ou faire l'objet d'un ajustement ou d'un remboursement selon les circonstances de la transaction et les flux effectivement traités par Stripe Connect.

BELPREEZ se réserve notamment la possibilité de conserver ou refacturer les frais techniques ou bancaires non remboursés par le prestataire de paiement.

4.8 Modification de la tarification

BELPREEZ se réserve le droit de modifier :

- Le montant des commissions ;
- Le montant des abonnements ;
- Ainsi que les frais de service applicables.

Toute modification sera notifiée au Vendeur Professionnel par courrier électronique au moins trente (30) jours avant son entrée en vigueur.

Le Vendeur Professionnel disposera d'un délai de trente (30) jours pour résilier son Compte s'il refuse les nouvelles conditions tarifaires.

À défaut de résiliation dans ce délai, les nouvelles conditions tarifaires seront réputées acceptées.

ARTICLE 5 – RÔLE DE LA PLATEFORME

5.1 Qualité d'intermédiaire technique

Conformément à l'article L.111-7 du Code de la consommation, BELPREEZ constitue une plateforme de mise en relation permettant à des Vendeurs Professionnels et à des Acheteurs de conclure des contrats de vente portant sur des articles de pêche.

BELPREEZ agit exclusivement en qualité d'opérateur de plateforme en ligne et de prestataire de services d'intermédiation en ligne.

BELPREEZ n'est pas partie aux contrats de vente conclus entre les Vendeurs Professionnels et les Acheteurs. Les contrats de vente sont conclus directement entre le Vendeur Professionnel et l'Acheteur.

La Plateforme fournit un service d'hébergement et d'intermédiation au sens du Règlement (UE) 2022/2065 du 19 octobre 2022 relatif à un marché unique des services numériques (Digital Services Act – DSA).

5.2 Services fournis par la Plateforme

BELPREEZ met notamment à la disposition des Vendeurs Professionnels les services suivants :

- Un espace de publication d'Annonces ;
- Un système de paiement sécurisé via Stripe Connect ;
- Une messagerie interne sécurisée ;
- Des outils techniques de gestion des commandes ;
- Des outils de génération d'étiquettes de livraison ;
- Un service interne de résolution amiable des litiges ;
- Ainsi que des outils de suivi des expéditions et des transactions.

5.3 Absence de qualité de vendeur

BELPREEZ n'est pas vendeur des Produits proposés sur la Plateforme.

BELPREEZ n'acquiert à aucun moment la propriété des Produits et n'intervient pas comme partie aux contrats de vente conclus entre les Vendeurs Professionnels et les Acheteurs.

Les Vendeurs Professionnels demeurent seuls responsables :

- De la conformité des Produits aux réglementations applicables ;
- De la qualité et de la sécurité des Produits ;
- De la licéité des Produits commercialisés ;
- Du respect des droits de propriété intellectuelle des tiers ;
- De l'exactitude des informations figurant dans les Annonces ;
- Ainsi que de l'exécution des obligations contractuelles envers les Acheteurs.

5.4 Paiement et flux financiers

Les paiements réalisés sur la Plateforme sont traités par le prestataire de services de paiement Stripe Connect pour le compte des Vendeurs Professionnels.

BELPREEZ n'agit pas en qualité de prestataire de services de paiement au sens du Code monétaire et financier et n'encaisse pas les fonds pour son propre compte.

Les fonds peuvent être temporairement conservés notamment :

- Pendant les délais applicables au droit de rétractation ;
- En cas de litige ;
- De suspicion de fraude ;
- De chargeback ;
- Ou d'obligation réglementaire ou sécuritaire.

Le reversement des fonds intervient conformément aux modalités prévues aux présentes Conditions.

En cas :

- D'annulation de commande ;

- D'exercice du droit de rétractation ;
- Ou de remboursement intervenant dans le cadre du service interne de résolution amiable des litiges,

les fonds pourront être restitués à l'Acheteur conformément aux présentes Conditions et aux règles applicables du prestataire de paiement.

5.5 Facturation

Conformément à l'article 289 I 2° du Code général des impôts, BELPREEZ peut émettre les factures de vente au nom et pour le compte du Vendeur Professionnel dans le cadre du mandat de facturation accepté par ce dernier.

Le Vendeur Professionnel demeure seul responsable :

- De ses obligations fiscales ;
- De ses déclarations de TVA ;
- Et du respect de ses obligations comptables et réglementaires.

BELPREEZ émet en son nom propre les factures relatives :

- Aux commissions ;
- Aux abonnements ;
- Et plus généralement aux Services fournis par la Plateforme.

5.6 Limitation de responsabilité de la Plateforme

BELPREEZ intervient exclusivement en qualité d'intermédiaire technique et de prestataire de services d'intermédiation en ligne.

BELPREEZ ne garantit ni :

- L'exécution des contrats de vente ;
- La conformité des Produits ;
- La solvabilité des Acheteurs ;
- Ni le comportement des Utilisateurs.

La responsabilité de BELPREEZ ne pourra être engagée qu'en cas de faute prouvée dans l'exécution de ses propres obligations.

Le Vendeur Professionnel garantit et indemnise BELPREEZ contre toute réclamation, action, condamnation, perte, coût ou dommage résultant :

- D'un manquement du Vendeur Professionnel à ses obligations légales ou contractuelles ;
- D'un Produit non conforme ;
- Ou d'une violation des droits d'un tiers.

ARTICLE 6 – MISE EN LIGNE DES OFFRES

6.1 Principe

Les Vendeurs Professionnels peuvent publier sur la plateforme BELPREEZ des Annonces portant sur des articles de pêche neufs ou d'occasion autorisés à la vente sur la Plateforme.

Chaque Annonce doit comporter des informations exactes, loyales, claires et suffisamment détaillées permettant à l'Acheteur d'apprécier les caractéristiques essentielles du Produit proposé.

L'Annonce doit notamment préciser :

- La description du Produit et ses caractéristiques principales ;
- Son état (neuf ou d'occasion) ;
- Le cas échéant, les défauts, traces d'usure ou dysfonctionnements connus ;
- Le prix de vente TTC ;
- Les frais de livraison applicables ;
- Les délais estimatifs d'expédition ;
- Ainsi que toute condition particulière applicable à la vente.

Les Annonces doivent être accompagnées d'un nombre suffisant de photographies fidèles au Produit effectivement proposé à la vente.

6.2 Obligations du Vendeur Professionnel

Le Vendeur Professionnel s'engage à :

- Fournir des informations exactes, complètes, loyales et non trompeuses concernant les Produits proposés ;
- Indiquer clairement si le Produit est neuf ou d'occasion ;
- Mentionner les défauts, imperfections ou limitations affectant un Produit d'occasion ;
- Publier des photographies correspondant au Produit réellement vendu ;
- Respecter les obligations d'information précontractuelle applicables aux ventes B2C ;
- Ne proposer à la vente que des Produits dont il est propriétaire ou qu'il est légalement autorisé à commercialiser ;
- Respecter l'ensemble des lois et réglementations applicables aux Produits commercialisés.

Le Vendeur Professionnel s'interdit notamment de proposer à la vente :

- Des Produits contrefaisants ;
- Des Produits volés ;
- Des Produits dangereux ;
- Des Produits interdits à la vente ;
- Ou des Produits non conformes aux réglementations applicables.

6.3 Conformité des contenus publiés

Le Vendeur Professionnel garantit que les contenus publiés sur la Plateforme, incluant notamment les descriptions, photographies, logos, textes ou visuels :

- Ne portent pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle de tiers ;
- Ne présentent aucun caractère illicite, diffamatoire, injurieux, discriminatoire ou contraire à l'ordre public ;
- Ne constituent pas des pratiques commerciales trompeuses ou déloyales ;
- Et sont conformes aux présentes CVP ainsi qu'aux lois et règlements applicables.

BELPREEZ se réserve le droit de retirer, suspendre ou déréférencer toute Annonce non conforme aux présentes Conditions ou manifestement illicite.

6.4 Sécurité et conformité des Produits

Conformément au Règlement (UE) 2023/988 relatif à la sécurité générale des produits, le Vendeur Professionnel s'engage à ne commercialiser que des Produits conformes aux exigences de sécurité applicables.

Le Vendeur Professionnel s'engage notamment à :

- Assurer la conformité réglementaire des Produits commercialisés ;
- Garantir la traçabilité des Produits lorsque celle-ci est requise ;
- Conserver les informations et justificatifs nécessaires relatifs aux Produits ;
- Informer BELPREEZ dans les meilleurs délais en cas de rappel produit, de risque identifié ou de défaut de sécurité affectant un Produit commercialisé sur la Plateforme ;
- Coopérer avec les autorités compétentes en cas de demande, contrôle ou enquête.

BELPREEZ se réserve le droit de retirer immédiatement toute Annonce relative à un Produit manifestement dangereux, suspecté d'être non conforme ou faisant l'objet d'un rappel de sécurité.

ARTICLE 7 – FORMATION ET EXÉCUTION DU CONTRAT DE VENTE B2C

7.1 Formation du contrat de vente

Le contrat de vente est conclu directement entre le Vendeur Professionnel et l'Acheteur lorsque ce dernier valide sa commande et procède au paiement du prix correspondant.

BELPREEZ n'est pas partie au contrat de vente conclu entre le Vendeur Professionnel et l'Acheteur.

Le Vendeur Professionnel reconnaît et accepte que les ventes conclues avec des consommateurs sont soumises aux dispositions impératives du Code de la consommation, notamment en matière :

- D'information précontractuelle ;

- De droit de rétractation ;
- De garanties légales ;
- Et d'exécution des contrats de vente à distance.

7.2 Obligations d'information précontractuelle

Conformément aux articles L.111-1 et L.221-5 du Code de la consommation, le Vendeur Professionnel s'engage à fournir à l'Acheteur, avant la conclusion du contrat, des informations claires, lisibles et compréhensibles portant notamment sur :

- Les caractéristiques essentielles du Produit ;
- Le prix total TTC ;
- Les frais de livraison ;
- Les modalités de paiement, de livraison et d'exécution ;
- L'existence et les modalités d'exercice du droit de rétractation ;
- Les garanties légales applicables ;
- Le délai de livraison ;
- Les coordonnées du Vendeur Professionnel ;
- Ainsi que les informations relatives à la médiation de la consommation.

Ces informations doivent être mises à disposition de l'Acheteur avant la validation de la commande sur la Plateforme.

7.3 Confirmation de commande

Dès validation de la commande par l'Acheteur, le Vendeur Professionnel reçoit une notification via la Plateforme et/ou par courrier électronique.

Conformément à l'article L.221-13 du Code de la consommation, le Vendeur Professionnel s'engage à confirmer à l'Acheteur, sur un support durable et au plus tard au moment de la livraison :

- La confirmation de la commande ;
- Le récapitulatif des informations précontractuelles ;
- Le formulaire type de rétractation ;
- Les informations relatives aux garanties légales ;
- Ainsi que ses coordonnées de contact.

Le Vendeur Professionnel peut notamment utiliser les fonctionnalités de messagerie de la Plateforme afin de transmettre ces informations.

7.4 Exécution du contrat de vente

Le Vendeur Professionnel s'engage notamment à :

- Expédier le Produit dans le délai indiqué dans l'Annonce ou, à défaut, dans un délai raisonnable conformément aux dispositions du Code de la consommation et ne pouvant excéder trente (30) jours sauf accord contraire avec l'Acheteur ;
- Emballer le Produit de manière adaptée afin d'éviter toute détérioration pendant le transport ;
- Communiquer les informations de suivi lorsque celles-ci sont disponibles ;
- Livrer un Produit conforme à la description figurant dans l'Annonce ;
- Respecter l'ensemble des obligations légales applicables aux ventes conclues avec des consommateurs.

En cas de retard de livraison, l'Acheteur bénéficie des droits prévus aux articles L.216-1 et suivants du Code de la consommation.

7.5 Livraison et transfert des risques

Le Vendeur Professionnel demeure responsable du Produit jusqu'à sa livraison effective à l'Acheteur conformément à l'article L.216-4 du Code de la consommation.

Le transfert des risques intervient au moment où l'Acheteur, ou un tiers désigné par lui autre que le transporteur, prend physiquement possession du Produit.

BELPREEZ intervient uniquement en qualité d'intermédiaire technique et ne saurait être tenue responsable de l'exécution matérielle de la livraison réalisée par le Vendeur Professionnel ou le transporteur.

7.6 Annulation de commande par le Vendeur Professionnel

Le Vendeur Professionnel peut exceptionnellement annuler une commande avant expédition notamment en cas :

- D'indisponibilité du Produit ;
- D'erreur manifeste sur le prix ;
- Ou d'impossibilité d'exécution indépendante de sa volonté.

Le Vendeur Professionnel s'engage alors à :

- Informer l'Acheteur dans les meilleurs délais ;
- Procéder au remboursement des sommes versées conformément aux dispositions légales applicables ;
- Et ne réclamer aucune pénalité à l'Acheteur.

En cas d'annulation avant expédition, la commission pourra ne pas être due ou faire l'objet d'un ajustement conformément aux présentes Conditions et aux règles applicables du prestataire de paiement.

ARTICLE 8 – DROIT DE RÉTRACTATION

8.1 Principe du droit de rétractation

Conformément aux articles L.221-18 et suivants du Code de la consommation, l'Acheteur consommateur dispose d'un délai de quatorze (14) jours pour exercer son droit de rétractation sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que les frais directs de retour du Produit, sauf disposition légale contraire.

Ce délai court :

- À compter de la réception du Produit par l'Acheteur ;
- Ou, en cas de défaut d'information conforme relative au droit de rétractation, dans les conditions prévues par le Code de la consommation et dans la limite légale applicable.

8.2 Modalités d'exercice du droit de rétractation

L'Acheteur peut exercer son droit de rétractation :

- Au moyen du formulaire type de rétractation ;
- Ou par toute déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant sa volonté de se rétracter.

Cette demande peut notamment être transmise :

- Par courrier électronique ;
- Via la messagerie de la Plateforme ;
- Ou par tout autre moyen permettant d'en conserver la preuve.

Le Vendeur Professionnel s'engage à accuser réception de la demande de rétractation dans les meilleurs délais.

8.3 Obligations de l'Acheteur en cas de rétractation

L'Acheteur s'engage à retourner le Produit au Vendeur Professionnel sans retard injustifié et au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la communication de sa décision de se rétracter.

Le Produit doit être retourné :

- Avec ses accessoires éventuels ;
- Accompagné, lorsque cela est possible, de son emballage d'origine ;
- Et dans un état permettant sa recommercialisation, sous réserve des manipulations nécessaires pour vérifier sa nature, ses caractéristiques et son bon fonctionnement.

Sauf accord contraire du Vendeur Professionnel, les frais de retour demeurent à la charge de l'Acheteur.

8.4 Obligations du Vendeur Professionnel en cas de rétractation

Le Vendeur Professionnel s'engage à rembourser à l'Acheteur l'ensemble des sommes versées, incluant le prix du Produit ainsi que les frais de livraison initiaux dans les conditions prévues par le Code de la consommation.

Le remboursement intervient dans un délai maximal de quatorze (14) jours à compter de la notification de la rétractation.

Le Vendeur Professionnel peut toutefois différer le remboursement jusqu'à :

- Récupération effective du Produit ;
- Ou réception d'une preuve d'expédition fournie par l'Acheteur, la date retenue étant celle du premier de ces événements.

Le remboursement peut être techniquement exécuté via la Plateforme et Stripe Connect dans le cadre des flux de paiement gérés pour le compte du Vendeur Professionnel.

En cas d'exercice du droit de rétractation, la commission pourra ne pas être due ou faire l'objet d'un ajustement conformément aux présentes Conditions et aux règles applicables du prestataire de paiement.

8.5 Exceptions au droit de rétractation

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut notamment être exercé pour :

- Les Produits confectionnés selon les spécifications de l'Acheteur ou nettement personnalisés ;
- Les Produits susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement ;
- Les Produits descellés après livraison et ne pouvant être retournés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé.

Le Vendeur Professionnel s'engage à informer clairement l'Acheteur lorsqu'un Produit relève d'une exception légale au droit de rétractation.

ARTICLE 9 – GARANTIES LÉGALES

9.1 Garantie légale de conformité

Conformément aux articles L.217-3 et suivants du Code de la consommation, le Vendeur Professionnel est tenu de livrer un Produit conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant au moment de la délivrance du Produit.

Le Vendeur Professionnel répond également des défauts de conformité résultant :

- De l'emballage ;
- Des instructions de montage ;
- Ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge ou réalisée sous sa responsabilité.

L'Acheteur consommateur bénéficie de la garantie légale de conformité pendant une durée de deux (2) ans à compter de la délivrance du Produit.

Les défauts de conformité apparaissant :

- Dans un délai de vingt-quatre (24) mois pour les Produits neufs ;
- Ou dans un délai de douze (12) mois pour les Produits d'occasion,

sont présumés exister au moment de la délivrance sauf preuve contraire.

L'Acheteur peut solliciter la réparation ou le remplacement du Produit dans les conditions prévues par le Code de la consommation.

Lorsque la réparation ou le remplacement sont impossibles ou ne peuvent être mis en œuvre dans les conditions légales applicables, l'Acheteur peut bénéficier :

- D'une réduction du prix ;
- Ou de la résolution du contrat.

Le Vendeur Professionnel s'engage à traiter les demandes formulées au titre de la garantie légale de conformité dans les meilleurs délais.

9.2 Garantie des vices cachés

Conformément aux articles 1641 et suivants du Code civil, le Vendeur Professionnel demeure tenu de la garantie à raison des défauts cachés du Produit vendu le rendant impropre à l'usage auquel il est destiné ou diminuant tellement cet usage que l'Acheteur ne l'aurait pas acquis, ou en aurait donné un moindre prix, s'il les avait connus.

L'action résultant des vices cachés doit être exercée par l'Acheteur dans un délai de deux (2) ans à compter de la découverte du vice.

Dans les conditions prévues par le Code civil, l'Acheteur peut :

- Restituer le Produit et obtenir le remboursement du prix ;
- Ou conserver le Produit et solliciter une réduction du prix.

9.3 Information de l'Acheteur sur les garanties légales

Le Vendeur Professionnel s'engage à informer l'Acheteur consommateur de l'existence et des modalités d'application :

- De la garantie légale de conformité ;
- Et de la garantie des vices cachés.

Ces informations doivent être mises à disposition de l'Acheteur avant la conclusion du contrat ainsi que dans les documents ou supports transmis lors de la vente.

Le Vendeur Professionnel rappelle notamment que :

- La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de toute garantie commerciale éventuellement consentie ;
- L'Acheteur peut également décider de mettre en œuvre la garantie des vices cachés au sens des articles 1641 et suivants du Code civil.

9.4 Rôle de la Plateforme

BELPREEZ intervient exclusivement en qualité d'intermédiaire technique et n'assure pas elle-même les garanties légales applicables aux Produits vendus sur la Plateforme.

Le traitement des demandes formulées au titre des garanties légales relève exclusivement du Vendeur Professionnel.

ARTICLE 10 – LIVRAISON

10.1 Responsabilité du Vendeur Professionnel

Le Vendeur Professionnel demeure seul responsable de l'expédition et de la livraison des Produits vendus via la Plateforme.

Le Vendeur Professionnel s'engage notamment à :

- Expédier le Produit dans le délai indiqué dans l'Annonce ou, à défaut, dans un délai raisonnable ne pouvant excéder trente (30) jours conformément à l'article L.216-1 du Code de la consommation ;
- Emballer le Produit de manière adaptée afin d'éviter toute détérioration pendant le transport ;
- Communiquer à l'Acheteur les informations de suivi de l'expédition lorsque celles-ci sont disponibles.

10.2 Transporteurs et outils logistiques

BELPREEZ met à disposition des outils techniques permettant notamment l'utilisation de solutions de livraison proposées via des transporteurs référencés sur la Plateforme, tels que Mondial Relay ou Chronopost.

Le Vendeur Professionnel demeure libre du choix des modalités de livraison proposées à l'Acheteur parmi les options disponibles sur la Plateforme.

Des étiquettes de livraison peuvent être générées via les outils techniques mis à disposition sur la Plateforme afin de faciliter l'expédition des Produits.

Le Vendeur Professionnel demeure seul responsable :

- Du choix du mode de livraison ;
- De l'expédition effective du Produit ;
- Ainsi que du respect des obligations légales applicables à la livraison.

Le Vendeur Professionnel s'engage à communiquer à l'Acheteur, avant la conclusion du contrat, les informations relatives :

- Aux frais de livraison ;
- Aux délais estimatifs ;
- Et aux modalités de transport proposées.

10.3 Livraison et transfert des risques

Conformément à l'article L.216-4 du Code de la consommation, le Vendeur Professionnel demeure responsable à l'égard de l'Acheteur de toute perte ou détérioration du Produit jusqu'à sa livraison effective.

Le transfert des risques intervient au moment où l'Acheteur, ou un tiers désigné par lui autre que le transporteur, prend physiquement possession du Produit.

Toutefois, lorsque l'Acheteur confie la livraison à un transporteur autre que celui proposé par le Vendeur Professionnel ou la Plateforme, le transfert des risques intervient lors de la remise du Produit au transporteur choisi par l'Acheteur conformément aux dispositions légales applicables.

10.4 Retard de livraison

En cas de retard de livraison, l'Acheteur peut mettre en demeure le Vendeur Professionnel d'exécuter la livraison dans un délai supplémentaire raisonnable conformément aux articles L.216-1 et suivants du Code de la consommation.

À défaut d'exécution dans ce délai, l'Acheteur peut résoudre le contrat par tout moyen écrit permettant d'en conserver la preuve.

En cas de résolution du contrat, le Vendeur Professionnel demeure tenu de rembourser à l'Acheteur l'ensemble des sommes versées dans les conditions prévues par le Code de la consommation.

Le remboursement peut être techniquement exécuté via la Plateforme et Stripe Connect dans le cadre des flux de paiement gérés pour le compte du Vendeur Professionnel.

10.5 Frais de livraison

Les frais de livraison sont librement déterminés par le Vendeur Professionnel et doivent être clairement portés à la connaissance de l'Acheteur avant la validation de la commande.

En cas d'exercice du droit de rétractation par un Acheteur consommateur, seuls les frais correspondant au mode de livraison standard proposé par le Vendeur Professionnel sont remboursés conformément à l'article L.221-24 du Code de la consommation.

ARTICLE 11 – RESPONSABILITÉ

11.1 Responsabilité du Vendeur Professionnel

Le Vendeur Professionnel demeure seul responsable :

- De la conformité, de la qualité et de la sécurité des Produits commercialisés ;
- De l'exactitude, de la sincérité et de l'exhaustivité des informations figurant dans les Annonces ;
- De l'exécution de ses obligations contractuelles envers les Acheteurs, notamment en matière d'expédition, de livraison, de garanties légales et de remboursement ;
- Du respect des dispositions applicables du Code de la consommation et, plus généralement, de toute réglementation applicable aux ventes conclues à distance ;
- De ses obligations fiscales, sociales, comptables et déclaratives ;
- Du respect des droits de propriété intellectuelle attachés aux contenus publiés sur la Plateforme ;
- Ainsi que de la licéité des Produits proposés à la vente.

Le Vendeur Professionnel reconnaît que BELPREEZ n'est pas partie aux contrats de vente conclus avec les Acheteurs.

11.2 Responsabilité de la Plateforme

11.2.1 Qualité d'intermédiaire technique

BELPREEZ agit exclusivement en qualité d'opérateur de plateforme en ligne fournissant un service d'intermédiation et d'hébergement au sens du Règlement (UE) 2022/2065 du 19 octobre 2022 relatif à un marché unique des services numériques (Digital Services Act – DSA).

BELPREEZ n'est pas partie aux contrats de vente conclus entre les Vendeurs Professionnels et les Acheteurs.

BELPREEZ ne saurait notamment être tenue responsable :

- De l'inexécution des obligations incombant au Vendeur Professionnel ;
- De la conformité ou de la sécurité des Produits ;
- Des litiges relatifs aux ventes conclues sur la Plateforme ;
- Ni des dommages causés par les Produits commercialisés sauf faute propre prouvée de BELPREEZ.

11.2.2 Obligations propres de la Plateforme

BELPREEZ s'efforce d'assurer :

- Le bon fonctionnement général de la Plateforme ;
- La mise à disposition des outils techniques proposés aux Utilisateurs ;
- L'intégration technique des solutions de paiement via Stripe Connect ;
- La mise à disposition des outils de génération d'étiquettes de livraison ;
- La sécurité des données personnelles conformément au RGPD ;
- Ainsi que le traitement des contenus manifestement illicites conformément au DSA.

La Plateforme peut être temporairement indisponible notamment en cas :

- De maintenance ;
- D'incident technique ;
- De mise à jour ;
- Ou d'événement extérieur échappant au contrôle raisonnable de BELPREEZ.

11.2.3 Limitation de responsabilité

Dans les limites autorisées par la loi, la responsabilité de BELPREEZ est limitée aux dommages directs résultant d'une faute prouvée dans l'exécution de ses propres obligations.

En tout état de cause, la responsabilité totale de BELPREEZ ne pourra excéder :

- Le montant total des commissions et abonnements perçus auprès du Vendeur Professionnel concerné au cours des douze (12) mois précédant le dommage ;
- Ou la somme de [MONTANT] € si ce montant est supérieur.

BELPREEZ ne saurait être tenue responsable :

- Des dommages indirects ;
- Des pertes de chiffre d'affaires ;
- Pertes de clientèle ;
- Atteintes à l'image ;
- Pertes de données ;
- Ou pertes d'exploitation.

11.2.4 Service interne de résolution amiable des litiges

BELPREEZ peut mettre à disposition un service interne de facilitation amiable des litiges entre Vendeurs Professionnels et Acheteurs.

Ce service :

- Demeure facultatif ;
- Nécessite l'accord des parties ;
- Vise uniquement à favoriser une résolution amiable du différend ;
- Et ne présente aucun caractère juridictionnel ou contraignant.

Ce dispositif ne constitue pas une médiation de la consommation au sens du Code de la consommation.

En cas d'échec de la résolution amiable, les parties demeurent libres de recourir aux voies de droit applicables et, le cas échéant, au médiateur de la consommation compétent.

11.2.5 Obligations fiscales de la Plateforme

Conformément à la réglementation applicable, BELPREEZ peut être amenée à conserver certaines informations relatives aux transactions réalisées via la Plateforme et à les communiquer aux autorités compétentes lorsque la loi l'impose.

11.3 Garantie et indemnisation

Le Vendeur Professionnel s'engage à garantir et indemniser BELPREEZ, ses dirigeants, salariés, prestataires et partenaires contre toute réclamation, action, condamnation, perte, dommage, frais ou honoraires raisonnablement exposés résultant notamment :

- D'un manquement du Vendeur Professionnel aux présentes Conditions ;
- D'une violation des droits de tiers ;
- De la commercialisation de Produits illicites, dangereux, contrefaisants ou non conformes ;
- Du non-respect des obligations légales applicables aux ventes conclues avec des consommateurs ;
- Ou plus généralement de toute faute imputable au Vendeur Professionnel.

11.4 Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable de l'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

Sont notamment susceptibles de constituer des cas de force majeure :

- Catastrophes naturelles ;
- Conflits armés ;
- Attentats ;
- Pandémies ;
- Cyberattaques d'ampleur exceptionnelle ;
- Indisponibilités majeures des réseaux de communication ;
- Décisions des autorités publiques ;
- Ou événements extérieurs imprévisibles et irrésistibles échappant au contrôle raisonnable des parties.

En cas de force majeure, les obligations affectées sont suspendues pendant la durée de l'événement concerné.

Si la situation perdure plus de trente (30) jours, chacune des parties pourra résilier les présentes Conditions sans indemnité.

ARTICLE 12 – CLASSEMENT DES ANNONCES

12.1 Principe général

Conformément aux dispositions du Code de la consommation applicables aux places de marché en ligne, BELPREEZ informe les Utilisateurs des principaux paramètres déterminant le classement des Annonces présentées sur la Plateforme.

Le classement des Annonces repose principalement sur des critères de date de publication ainsi que sur les options de tri sélectionnées par les Utilisateurs.

12.2 Classement par défaut

Par défaut, les Annonces sont classées par ordre chronologique inversé, les Annonces les plus récentes apparaissant en priorité.

Ce mode de classement par défaut peut être modifié par l'Utilisateur à l'aide des outils de tri proposés sur la Plateforme.

12.3 Critères de tri disponibles

L'Utilisateur peut notamment choisir de classer les Annonces selon différents critères, tels que :

- La date de publication ;
- Le prix ;
- La pertinence de la recherche ;
- Ou la popularité des Annonces.

Lorsque l'Utilisateur sélectionne un mode de tri spécifique, ce critère devient le critère principal de classement des résultats affichés.

12.4 Paramètres complémentaires

À critère principal équivalent, certains paramètres complémentaires peuvent être pris en compte afin d'organiser l'affichage des Annonces, notamment :

- La qualité et la précision des informations figurant dans l'Annonce ;
- La présence de photographies ;
- Les performances générales du Vendeur Professionnel ;
- Ou encore l'activité et l'attractivité de l'Annonce sur la Plateforme.

Ces paramètres complémentaires n'ont pas vocation à modifier substantiellement le critère principal de classement sélectionné.

12.5 Absence de mise en avant payante

BELPREEZ ne propose aucun service de mise en avant payante des Annonces.

Le classement des Annonces n'est pas influencé par :

- Le paiement d'une rémunération spécifique ;
- Le choix de la formule tarifaire du Vendeur Professionnel ;
- Ou l'existence d'un avantage commercial accordé par BELPREEZ.

Le choix entre :

- Une formule avec abonnement ;
- Ou une formule avec commission sur vente, n'a aucune incidence sur le classement des Annonces.

12.6 Absence de relation influençant le classement

BELPREEZ n'entretient aucune relation capitalistique ou contractuelle avec des Vendeurs Professionnels ayant pour objet ou pour effet d'influencer le classement de leurs Annonces.

Les règles de classement sont appliquées de manière uniforme à l'ensemble des Vendeurs Professionnels utilisant la Plateforme.

ARTICLE 13 – AVIS DES ACHETEURS

13.1 Principe

Les Acheteurs ayant effectivement conclu une transaction avec un Vendeur Professionnel via la Plateforme peuvent publier un avis portant notamment sur :

- La conformité du Produit à l'Annonce ;
- La qualité de l'emballage et de l'expédition ;
- La communication avec le Vendeur Professionnel ;
- Le traitement de la commande.

Les avis publiés peuvent être affichés sur le profil public du Vendeur Professionnel et contribuer à sa note moyenne.

13.2 Collecte des avis

Seuls les Acheteurs ayant réalisé une transaction via BELPREEZ peuvent déposer un avis.

BELPREEZ peut adresser à l'Acheteur une invitation à déposer un avis après la livraison ou la confirmation de réception du Produit.

Aucune contrepartie, remise, bon d'achat ou avantage commercial ne peut être accordé par BELPREEZ ou par le Vendeur Professionnel en contrepartie du dépôt d'un avis.

13.3 Contrôle et publication des avis

Conformément aux articles L.111-7-2 et D.111-16 et suivants du Code de la consommation, BELPREEZ met en œuvre des mesures raisonnables destinées à garantir l'authenticité des avis publiés.

Les avis peuvent notamment faire l'objet :

- D'une vérification de l'existence d'une transaction ;
- D'une modération automatique ou humaine ;
- D'un contrôle en cas de suspicion de faux avis, de contenu illicite ou de manipulation.

Les avis publiés comportent notamment la mention « Achat vérifié » lorsque l'avis est lié à une transaction effectivement réalisée sur la Plateforme.

13.4 Non-sélection des avis

BELPREEZ ne sélectionne pas les avis en fonction de leur caractère favorable ou défavorable au Vendeur Professionnel.

Les avis peuvent être classés par ordre chronologique, du plus récent au plus ancien, ou selon les modalités indiquées sur la Plateforme.

La note moyenne du Vendeur Professionnel est calculée selon les avis effectivement publiés et visibles sur la Plateforme.

13.5 Motifs de refus, retrait ou modération

BELPREEZ peut refuser, suspendre ou supprimer un avis notamment lorsqu'il :

- Présente un caractère injurieux, diffamatoire, discriminatoire ou contraire à l'ordre public ;
- Est manifestement faux ou frauduleux ;
- Ne concerne pas la transaction réalisée ;
- Contient des données personnelles de tiers ;
- Contient de la publicité, du spam ou des liens commerciaux ;
- Porte atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'un tiers ;
- Contrevient aux présentes Conditions ou aux CGU de la Plateforme.

Le refus ou le retrait d'un avis ne peut être fondé sur son seul caractère négatif ou critique, dès lors que l'avis respecte les règles applicables.

13.6 Droit de réponse du Vendeur Professionnel

Le Vendeur Professionnel peut répondre aux avis publiés sur son profil.

Sa réponse est affichée à proximité de l'avis concerné et doit respecter les mêmes règles de modération que les avis des Acheteurs.

BELPREEZ se réserve le droit de retirer toute réponse manifestement illicite, abusive ou contraire aux présentes Conditions.

13.7 Signalement d'un avis

Le Vendeur Professionnel peut signaler à BELPREEZ tout avis qu'il estime frauduleux, illicite, abusif ou contraire aux présentes Conditions.

BELPREEZ examine le signalement dans un délai raisonnable et peut, selon les cas :

- Maintenir l'avis ;
- Demander des éléments complémentaires ;

- Suspendre provisoirement sa publication ;
- Ou supprimer l'avis.

13.8 Informations affichées avec les avis

Chaque avis peut notamment mentionner :

- La date de publication ;
- La date de l'expérience de consommation ou de la transaction ;
- La mention « Achat vérifié » ;
- La note attribuée ;
- Le commentaire de l'Acheteur ;
- La réponse éventuelle du Vendeur Professionnel.

13.9 Durée d'affichage des avis

Les avis peuvent être affichés pendant une durée de trois (3) ans à compter de leur publication, sauf retrait anticipé conformément aux présentes Conditions.

À l'expiration de cette durée, les avis peuvent être archivés et ne plus être visibles sur le profil public du Vendeur Professionnel.

ARTICLE 14 – SUSPENSION ET RÉSILIATION DU COMPTE

14.1 Suspension temporaire du Compte

14.1.1 Motifs de suspension

BELPREEZ peut suspendre temporairement tout ou partie des services accessibles au Vendeur Professionnel notamment en cas :

- De manquement aux présentes CVP ou aux CGU ;
- De violation des lois ou réglementations applicables ;
- De comportement portant atteinte aux droits de tiers, à la sécurité des Utilisateurs ou à l'image de la Plateforme ;
- De mise en vente de Produits illicites, dangereux, contrefaisants ou non conformes ;
- De multiplication de litiges ou réclamations fondées ;
- De suspicion de fraude ou d'usurpation d'identité ;
- De non-transmission des informations ou justificatifs demandés ;
- Ou plus généralement de risque pour le bon fonctionnement de la Plateforme.

14.1.2 Procédure de suspension

Sauf urgence ou obligation légale contraire, BELPREEZ informe préalablement le Vendeur Professionnel :

- Des faits reprochés ;
- Des dispositions concernées ;
- Et des éléments justifiant la mesure envisagée.

Le Vendeur Professionnel peut présenter ses observations et transmettre tout justificatif utile dans un délai raisonnable indiqué dans la notification.

BELPREEZ peut ensuite décider :

- De ne pas donner suite ;
- D'adresser un avertissement ;
- De suspendre temporairement le Compte ;
- Ou d'imposer des mesures correctives.

Toute décision de suspension fait l'objet d'une motivation communiquée au Vendeur Professionnel.

14.1.3 Suspension immédiate

BELPREEZ peut suspendre immédiatement un Compte sans préavis notamment en cas :

- De fraude manifeste ;
- De risque grave pour la sécurité des Utilisateurs ;
- De commercialisation de Produits interdits ou dangereux ;
- D'usurpation d'identité ;
- De faux avis ;
- D'obligation légale ou réglementaire ;
- Ou de menace grave pour la Plateforme ou les tiers.

BELPREEZ informe le Vendeur Professionnel des motifs de la suspension dans les meilleurs délais.

14.2 Résiliation du Compte par BELPREEZ

BELPREEZ peut résilier définitivement le Compte du Vendeur Professionnel notamment en cas :

- De violation grave ou répétée des présentes Conditions ;
- De fraude avérée ;
- De commercialisation répétée de Produits interdits ou contrefaisants ;
- De comportement gravement préjudiciable aux Utilisateurs ou à la Plateforme ;
- De non-respect persistant des obligations légales ou réglementaires ;
- Ou d'utilisation abusive de la Plateforme.

Sauf urgence ou impossibilité légale, le Vendeur Professionnel est informé préalablement de la résiliation envisagée et peut présenter ses observations.

La décision de résiliation est motivée et précise les voies de recours éventuellement disponibles.

La résiliation peut entraîner l'impossibilité pour le Vendeur Professionnel de créer un nouveau Compte sur la Plateforme.

14.3 Résiliation à l'initiative du Vendeur Professionnel

Le Vendeur Professionnel peut résilier son Compte à tout moment en adressant une demande à BELPREEZ.

La résiliation prend effet :

- Immédiatement en l'absence de commande en cours ;
- Ou après traitement des transactions restant en cours d'exécution.

Le Vendeur Professionnel demeure responsable des obligations résultant des ventes conclues avant la résiliation, notamment :

- Des garanties légales ;
- Des remboursements ;
- Des litiges ;
- Et des obligations fiscales applicables.

14.4 Conséquences de la suspension ou de la résiliation

En cas de suspension ou de résiliation :

- Certaines fonctionnalités peuvent devenir inaccessibles ;
- Les Annonces peuvent être retirées ;
- Les commandes en cours peuvent devoir être exécutées ;
- Et certains fonds peuvent demeurer temporairement indisponibles conformément aux règles applicables du prestataire de paiement et aux obligations légales.

Le reversement des fonds éventuellement conservés via Stripe Connect demeure soumis :

- À l'absence de litige ;
- À l'exécution des commandes ;
- Aux remboursements éventuellement dus ;
- Ainsi qu'aux règles applicables du prestataire de paiement.

BELPREEZ peut procéder à toute compensation légalement autorisée avec les sommes restant dues par le Vendeur Professionnel.

14.5 Réclamation interne

Le Vendeur Professionnel peut contester une décision de suspension ou de résiliation en adressant une réclamation à BELPREEZ selon les modalités indiquées sur la Plateforme.

BELPREEZ examine la demande dans un délai raisonnable et communique sa décision motivée au Vendeur Professionnel.

14.6 Règlement extrajudiciaire des litiges

Conformément au Règlement (UE) 2022/2065 (DSA), le Vendeur Professionnel peut recourir à un organisme certifié de règlement extrajudiciaire des litiges afin de contester certaines décisions prises par BELPREEZ.

Le recours à ce mécanisme demeure facultatif et sans préjudice du droit des parties de saisir les juridictions compétentes.

ARTICLE 15 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

15.1 Responsable du traitement

La société DI FIGOLA SARL, société à responsabilité limitée à associé unique au capital social de 1 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia sous le numéro 991 245 101, dont le siège social est situé 50 Strada di Cavone, 20230 TALASANI, exploitant la plateforme BELPREEZ, agit en qualité de responsable du traitement des données personnelles des Vendeurs Professionnels.

Contact : contact@belpreez.com

15.2 Données collectées et finalités

Dans le cadre de la gestion du compte Vendeur Professionnel et de l'exécution des services proposés via la Plateforme, BELPREEZ peut collecter notamment les données suivantes :

- Données d'identification et de contact ;
- Informations professionnelles ;
- Coordonnées bancaires ;
- Données de connexion et de transaction.

Ces données sont notamment traitées pour les finalités suivantes :

- Gestion de l'inscription et du compte Vendeur Professionnel ;
- Vérification d'identité (KYC) ;
- Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
- Gestion des transactions et des paiements via Stripe Connect ;
- Prévention de la fraude ;
- Respect des obligations légales, fiscales et réglementaires applicables.

15.3 Droits des Vendeurs Professionnels

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD), les Vendeurs Professionnels disposent notamment :

- D'un droit d'accès ;
- D'un droit de rectification ;
- D'un droit d'effacement ;
- D'un droit à la limitation du traitement ;
- D'un droit d'opposition ;
- D'un droit à la portabilité des données ;
- Ainsi que du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Ces droits peuvent être exercés à l'adresse suivante : contact@belpreez.com.

BELPREEZ s'engage à traiter les demandes dans les délais prévus par la réglementation applicable, sous réserve des obligations légales de conservation ou de traitement applicables.

15.4 Informations complémentaires

Les modalités détaillées relatives au traitement des données personnelles, incluant notamment :

- Les bases légales des traitements ;
- Les destinataires des données ;
- Les durées de conservation ;
- Les éventuels transferts hors Union européenne ;
- Ainsi que les mesures de sécurité mises en œuvre,

sont précisées dans la Politique de Confidentialité de la Plateforme accessible à l'adresse suivante : [LIEN](#)

ARTICLE 16 – MODIFICATION DES CONDITIONS VENDEURS PROFESSIONNELS

La plateforme BELPREEZ se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Vendeurs Professionnels à tout moment, notamment afin de tenir compte :

- Des évolutions législatives ou réglementaires ;
- Des évolutions jurisprudentielles ;
- Ou de l'évolution des services proposés sur la Plateforme.

16.1 Notification des modifications

Les Vendeurs Professionnels seront informés de toute modification :

- Par courrier électronique à l'adresse renseignée lors de l'inscription ;
- Et/ou par notification sur la Plateforme.

La notification précisera notamment :

- La nature des modifications apportées ;
- Leur date d'entrée en vigueur ;
- Ainsi que le droit de résiliation dont dispose le Vendeur Professionnel en cas de refus des modifications.

16.2 Entrée en vigueur

Les modifications entreront en vigueur trente (30) jours après leur notification, sauf :

- En cas de modification imposée par une obligation légale ou réglementaire, auquel cas l'entrée en vigueur pourra être immédiate ;
- En cas de modification mineure n'affectant pas les droits et obligations des parties, notamment les corrections matérielles, typographiques ou les clarifications rédactionnelles.

16.3 Droit de résiliation

Si le Vendeur Professionnel n'accepte pas les modifications substantielles apportées aux présentes CVP, il peut résilier son Compte sans frais ni pénalité pendant le délai de préavis de trente (30) jours, conformément à l'article 14.3.

La demande de résiliation doit être adressée à l'adresse suivante :
contact@belpreez.com

16.4 Acceptation des modifications

L'utilisation de la Plateforme postérieurement à l'entrée en vigueur des modifications emporte acceptation sans réserve des nouvelles Conditions Vendeurs Professionnels.

ARTICLE 17 – RÈGLEMENT DES LITIGES – LOI APPLICABLE – JURIDICTION COMPÉTENTE

17.1 Loi applicable

Les présentes Conditions Vendeurs Professionnels sont soumises au droit français.

17.2 Règlement amiable des litiges entre BELPREEZ et le Vendeur Professionnel

En cas de litige relatif à l'interprétation, l'exécution ou la résiliation des présentes CVP, les parties s'efforceront de rechercher préalablement une solution amiable.

Le Vendeur Professionnel peut adresser toute réclamation à BELPREEZ à l'adresse suivante :

contact@belpreez.com

BELPREEZ s'efforce d'apporter une réponse dans un délai raisonnable n'excédant pas trente (30) jours.

17.3 Règlement extrajudiciaire des litiges (DSA)

Conformément à l'article 21 du Règlement (UE) 2022/2065 du 19 octobre 2022 (Digital Services Act), le Vendeur Professionnel peut recourir à un organisme certifié de règlement extrajudiciaire des litiges afin de contester certaines décisions prises par BELPREEZ.

BELPREEZ s'engage à coopérer de bonne foi avec les organismes certifiés conformément aux dispositions applicables du DSA.

Les modalités, coûts et conditions applicables relèvent de l'organisme concerné.

Le recours à ce mécanisme demeure facultatif et sans préjudice du droit des parties de saisir les juridictions compétentes.

17.4 Médiation de la consommation applicable aux litiges entre le Vendeur Professionnel et les Acheteurs

Conformément à l'article L.616-1 du Code de la consommation, le Vendeur Professionnel est tenu de proposer aux Acheteurs consommateurs un dispositif de médiation de la consommation.

Le Vendeur Professionnel demeure responsable :

- De la désignation de son médiateur de la consommation ;
- Ainsi que de l'information des Acheteurs concernant ce dispositif.

À titre de facilité, BELPREEZ informe les Vendeurs Professionnels de l'existence du médiateur suivant :

La Société Médiation Professionnelle
www.mediateur-consommation-smp.fr
Alteritae – 5 rue Salvaing – 12000 Rodez

BELPREEZ peut également mettre à disposition un service interne de résolution amiable des litiges destiné à faciliter les échanges entre Vendeurs Professionnels et Acheteurs.

Ce service :

- Demeure facultatif ;
- Ne présente aucun caractère juridictionnel ;
- Et ne se substitue pas au dispositif légal de médiation de la consommation.

17.5 Juridiction compétente

À défaut de résolution amiable ou extrajudiciaire du litige, tout différend relatif aux présentes CVP sera soumis aux juridictions françaises compétentes.

CONDITIONS VENDEURS PROFESSIONNELS
BELPREEZ
15 JUIN 2026

Dans les litiges opposant exclusivement des professionnels et commerçants, compétence expresse est attribuée aux tribunaux du ressort de Paris, y compris en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

Date d'entrée en vigueur :

DI FIGOLA SARL

SIREN : 991 245 101

RCS Bastia

Siège social : 50 Strada di cavone , 20230 TALASANI

Contact : contact@belpreez.com

Dernière mise à jour : 15 juin 2026

PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Vendeurs Particuliers (ci-après les « Conditions Vendeurs Particuliers » ou les « CVP ») régissent les relations entre :

La société DI FIGOLA SARL, société à responsabilité limitée à associé unique au capital social de 1 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia sous le numéro 991 245 101, dont le siège social est situé 50 Strada di Cavone, 20230 TALASANI, représentée par Monsieur Gregory Peyranne Difigola en sa qualité de gérant, exploitant la plateforme BELPREEZ accessible à l'adresse www.belpreez.com (ci-après « BELPREEZ » ou la « Plateforme »),

ET

Tout utilisateur inscrit sur la Plateforme en qualité de vendeur particulier agissant à titre strictement non professionnel (ci-après le « Vendeur Particulier »).

BELPREEZ est une plateforme de mise en relation permettant à des particuliers et à des professionnels de proposer à la vente des articles de pêche auprès d'acheteurs via un service d'intermédiation en ligne.

Les présentes CVP ont pour objet d'encadrer les conditions d'accès et d'utilisation des services proposés par BELPREEZ aux Vendeurs Particuliers ainsi que les droits et obligations respectifs des parties dans ce cadre.

BELPREEZ agit exclusivement en qualité d'opérateur de plateforme en ligne et d'intermédiaire technique au sens de l'article L.111-7 du Code de la consommation.

BELPREEZ n'est pas partie aux contrats de vente conclus entre les Vendeurs Particuliers et les Acheteurs.

ARTICLE 1 – OBJET

1.1 Objet

Les présentes Conditions ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles les Vendeurs Particuliers peuvent utiliser la plateforme BELPREEZ afin de proposer à la vente des articles de pêche neufs ou d'occasion auprès d'autres utilisateurs.

Les présentes Conditions régissent exclusivement les relations entre BELPREEZ et les Vendeurs Particuliers dans le cadre des services d'intermédiation fournis par la Plateforme.

1.2 Acceptation des Conditions

L'inscription en qualité de Vendeur Particulier et l'utilisation des services proposés par BELPREEZ emportent acceptation pleine et entière des présentes Conditions ainsi que des Conditions Générales d'Utilisation de la Plateforme.

Les présentes Conditions complètent les CGU, qui demeurent pleinement applicables aux Vendeurs Particuliers pour toutes les questions qui ne sont pas spécifiquement traitées par les présentes Conditions.

En cas de contradiction entre les présentes Conditions et les CGU, les présentes Conditions prévalent dans les relations entre BELPREEZ et les Vendeurs Particuliers.

Le Vendeur Particulier reconnaît avoir pris connaissance des règles applicables aux ventes entre particuliers et s'engage à les respecter pendant toute la durée de son utilisation de la Plateforme ainsi qu'à respecter la réglementation applicable aux transactions réalisées par l'intermédiaire de BELPREEZ.

1.3 Services proposés par BELPREEZ

BELPREEZ met notamment à la disposition des Vendeurs Particuliers les services suivants :

- Un espace de publication d'annonces ;
- Un système de paiement sécurisé via Stripe Connect ;
- Une messagerie interne sécurisée ;
- Des outils techniques de gestion des transactions ;
- Des outils de génération d'étiquettes de livraison ;
- Un service interne de résolution amiable des litiges ;
- Ainsi que toute fonctionnalité complémentaire proposée sur la Plateforme.

1.4 Rôle de la Plateforme

BELPREEZ agit exclusivement en qualité d'opérateur de plateforme en ligne et d'intermédiaire technique permettant la mise en relation entre vendeurs et acheteurs.

BELPREEZ n'est pas partie aux contrats de vente conclus entre les utilisateurs.

Les contrats de vente sont conclus directement entre le Vendeur Particulier et l'Acheteur.

1.5 Catégories de vendeurs

La Plateforme distingue :

- Les Vendeurs Particuliers, soumis aux présentes Conditions ;

- Les Vendeurs Professionnels, soumis aux Conditions Vendeurs Professionnels BELPREEZ.

ARTICLE 2 – QUALITÉ DE VENDEUR PARTICULIER

2.1 Définition du Vendeur Particulier

Est considéré comme Vendeur Particulier toute personne physique majeure agissant à titre strictement non professionnel.

Le Vendeur Particulier déclare notamment :

- Agir en dehors de toute activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole ;
- Ne pas utiliser la Plateforme dans le cadre d'une activité professionnelle ;
- Ne pas proposer à la vente des produits acquis dans le but de leur revente habituelle ;
- Respecter l'ensemble des obligations légales, fiscales et réglementaires applicables à son activité.

2.2 Responsabilité du Vendeur

Le Vendeur Particulier demeure seul responsable de sa qualification juridique et fiscale ainsi que du respect des obligations qui lui incombent au titre de son activité sur la Plateforme.

BELPREEZ ne fournit aucun conseil fiscal, juridique ou comptable et ne procède à aucune qualification juridique définitive du statut du Vendeur.

2.3 Risque de requalification

Le Vendeur Particulier est informé qu'une activité de vente présentant un caractère habituel, organisé ou lucratif peut être requalifiée en activité professionnelle par les autorités compétentes.

Cette appréciation résulte d'un faisceau d'indices pouvant notamment tenir compte de la fréquence des ventes réalisées, du volume des transactions, de la nature des produits vendus, de l'existence d'un stock destiné à la revente ou de tout autre élément révélant une activité exercée à titre professionnel.

En cas de doute sur la nature de son activité, le Vendeur est invité à se rapprocher de ses conseils habituels ou des administrations compétentes.

2.4 Obligations fiscales

Le Vendeur Particulier demeure seul responsable de l'accomplissement de ses obligations fiscales, sociales et déclaratives au titre des opérations réalisées sur la Plateforme et notamment celles décrites à l'article 12 des présentes conditions.

BELPREEZ ne saurait être tenue responsable des conséquences résultant du non-respect par le Vendeur de ses obligations légales ou réglementaires.

ARTICLE 3 – INSCRIPTION ET VÉRIFICATION D'IDENTITÉ

3.1 Conditions d'inscription

Pour vendre sur la Plateforme, le Vendeur Particulier doit :

- Créer un compte utilisateur ;
- Fournir des informations exactes, complètes et à jour ;
- Accepter les présentes Conditions ainsi que les CGU de BELPREEZ ;
- Se conformer aux procédures de vérification d'identité mises en œuvre par BELPREEZ et ses prestataires de paiement.

Le Vendeur Particulier garantit l'exactitude des informations communiquées lors de son inscription et s'engage à les maintenir à jour pendant toute la durée d'utilisation de la Plateforme.

3.2 Vérification d'identité

Afin de sécuriser les transactions et de respecter les obligations légales et réglementaires applicables, BELPREEZ peut demander au Vendeur Particulier de fournir tout document ou information permettant de vérifier son identité, son domicile ou ses coordonnées bancaires.

Cette vérification peut être réalisée directement par BELPREEZ ou par le prestataire de services de paiement partenaire de la Plateforme, notamment Stripe Connect.

Le Vendeur Particulier s'engage à coopérer pleinement à ces procédures de vérification.

3.3 Absence de vérification ou informations inexactes

BELPREEZ se réserve le droit de suspendre, limiter ou supprimer tout compte dont l'identité ne pourrait être vérifiée ou lorsque les informations communiquées apparaissent inexactes, incomplètes, obsolètes ou frauduleuses.

BELPREEZ pourra notamment :

- Suspendre l'accès au compte vendeur ;
- Bloquer temporairement les retraits de fonds ;
- Refuser ou annuler certaines transactions ;
- Supprimer définitivement le compte en cas de fraude ou de manquement grave.

3.4 Mise à jour des informations

Le Vendeur Particulier s'engage à informer sans délai BELPREEZ de toute modification affectant les informations communiquées lors de son inscription et à fournir, à première demande, tout justificatif permettant leur mise à jour.

ARTICLE 4 – OBLIGATIONS DU VENDEUR PARTICULIER

Le Vendeur Particulier s'engage à utiliser la Plateforme de manière loyale, conforme à la réglementation applicable et aux présentes Conditions.

4.1 Propriété et droit de disposition des articles

Le Vendeur Particulier ne peut proposer à la vente que des articles dont il est propriétaire ou qu'il est légalement autorisé à vendre.

Il garantit que les articles proposés à la vente :

- Sont licites ;
- Ne portent pas atteinte aux droits de tiers, notamment aux droits de propriété intellectuelle ;
- Peuvent être librement commercialisés conformément à la réglementation applicable.

Le Vendeur Particulier garantit BELPREEZ contre toute réclamation, action ou condamnation résultant du non-respect des présentes obligations.

4.2 Exactitude des annonces

Le Vendeur Particulier s'engage à fournir une description fidèle, complète et non trompeuse des articles proposés à la vente.

L'annonce doit notamment permettre à l'Acheteur de connaître les caractéristiques essentielles du produit, son état réel, ses éventuels défauts, ainsi que toute information susceptible d'influencer sa décision d'achat.

Le Vendeur Particulier s'interdit notamment :

- De publier une annonce inexacte, trompeuse ou mensongère ;
- De dissimuler un défaut connu affectant l'article ;
- De fournir des informations susceptibles d'induire l'Acheteur en erreur.

4.3 Photographies des articles

Les photographies publiées dans une annonce doivent représenter fidèlement l'article proposé à la vente.

Le Vendeur Particulier s'engage à utiliser des photographies suffisamment claires et représentatives permettant à l'Acheteur d'apprécier l'état réel du produit.

Les photographies génériques, trompeuses ou ne correspondant pas à l'article effectivement vendu sont interdites.

BELPREEZ se réserve le droit de retirer toute annonce ne respectant pas les présentes dispositions.

ARTICLE 5 – ARTICLES AUTORISÉS

5.1 Articles autorisés

La Plateforme est exclusivement destinée à la vente d'articles de pêche, d'accessoires et d'équipements liés à la pratique de la pêche de loisir.

Le Vendeur Particulier s'engage à ne proposer à la vente que des produits conformes à la réglementation applicable et entrant dans les catégories autorisées par BELPREEZ.

BELPREEZ se réserve le droit de modifier à tout moment les catégories de produits autorisées sur la Plateforme.

5.2 Articles interdits

Il est notamment interdit de proposer à la vente :

- Des produits contrefaisants ou portant atteinte aux droits de tiers ;
- Des biens volés, détournés ou d'origine illicite ;
- Des produits dangereux, prohibés ou soumis à une réglementation particulière non respectée ;
- Tout produit dont la commercialisation est interdite par la législation applicable ;
- Plus généralement, tout contenu ou produit illicite, frauduleux ou contraire à l'ordre public.

5.3 Retrait des annonces non conformes

BELPREEZ se réserve le droit de retirer, suspendre ou rendre inaccessible toute annonce ne respectant pas les présentes Conditions, les CGU ou la réglementation applicable.

Cette mesure peut notamment intervenir en cas de signalement par un utilisateur, de suspicion d'illicéité, d'atteinte aux droits de tiers ou de non-respect des règles applicables à la Plateforme.

Sauf disposition légale contraire, le retrait d'une annonce n'ouvre droit à aucune indemnisation au profit du Vendeur Particulier.

ARTICLE 6 – FORMATION DU CONTRAT DE VENTE

6.1 Formation du contrat de vente

Le contrat de vente est conclu directement entre le Vendeur Particulier et l'Acheteur lorsque ce dernier valide sa commande et procède au paiement du prix correspondant via la Plateforme.

La commande validée engage définitivement les parties, sous réserve des dispositions légales applicables et des cas prévus par les présentes Conditions.

6.2 Rôle de BELPREEZ

BELPREEZ agit exclusivement en qualité d'opérateur de plateforme en ligne et d'intermédiaire technique permettant la mise en relation entre vendeurs et acheteurs.

BELPREEZ n'est pas partie au contrat de vente conclu entre le Vendeur Particulier et l'Acheteur.

BELPREEZ ne garantit ni la qualité, ni la conformité, ni la licéité des articles proposés à la vente et n'assume aucune responsabilité au titre de l'exécution du contrat de vente conclu entre les utilisateurs.

6.3 Responsabilité du Vendeur Particulier

Le Vendeur Particulier demeure seul responsable :

- Des informations publiées dans ses annonces ;
- De la conformité des articles proposés à la vente ;
- De l'exécution de la vente et de l'expédition des articles ;
- Du traitement des réclamations relatives aux articles vendus ;
- Du respect de l'ensemble des obligations légales et réglementaires applicables.

6.4 Disponibilité des articles

Le Vendeur Particulier s'engage à ne proposer à la vente que des articles effectivement disponibles.

Toute commande validée doit être exécutée de bonne foi, sauf impossibilité légitime dûment justifiée.

ARTICLE 7 – ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTATION

7.1 Absence de droit de rétractation

Les ventes conclues entre un Vendeur Particulier et un Acheteur constituent des ventes entre particuliers.

À ce titre, l'Acheteur ne bénéficie pas du droit légal de rétractation applicable aux contrats conclus entre un professionnel et un consommateur.

Toute commande validée est donc ferme et définitive, sous réserve des dispositions légales applicables et des recours prévus au présent article.

7.2 Recours de l'Acheteur

L'absence de droit de rétractation ne prive pas l'Acheteur des recours éventuellement ouverts par la loi, notamment en cas de vice caché, de manœuvre frauduleuse, de défaut de conformité de l'article à sa description ou d'inexécution des obligations du Vendeur Particulier.

Le Vendeur Particulier demeure seul responsable des articles proposés à la vente ainsi que de l'exécution du contrat conclu avec l'Acheteur.

7.3 Information des utilisateurs

BELPREEZ veille à informer les utilisateurs, de manière claire et accessible, du régime juridique applicable aux ventes conclues entre particuliers et de l'absence de droit légal de rétractation attachée à ces ventes.

ARTICLE 8 – EXPÉDITION DES ARTICLES

8.1 Délai d'expédition

Le Vendeur Particulier s'engage à expédier l'article vendu dans un délai maximal de cinq (5) jours ouvrés à compter de la validation de la commande.

8.2 Justificatifs avant expédition

Afin de faciliter le traitement d'éventuels litiges, le Vendeur Particulier s'engage, avant l'expédition, à publier dans la messagerie de la transaction :

- Une photographie de l'article avant fermeture du colis ;
- Une photographie du colis fermé ;
- Lorsque cela est applicable, une photographie du numéro de série ou de tout élément d'identification du produit.

Ces éléments pourront être utilisés dans le cadre du traitement des réclamations ou litiges relatifs à la transaction.

8.3 Modalités d'expédition

Le Vendeur Particulier s'engage à :

- Emballer l'article de manière adaptée afin d'assurer sa protection pendant le transport ;
- Respecter les instructions d'expédition communiquées par BELPREEZ ;
- Déposer le colis auprès du transporteur dans le délai prévu ;
- Fournir tout justificatif d'expédition demandé par BELPREEZ.

Le Vendeur demeure responsable de l'exécution de l'expédition et de la livraison de l'article.

8.4 Défaut d'expédition

En l'absence d'expédition dans les délais prévus ou en cas d'impossibilité injustifiée d'exécuter la commande, BELPREEZ pourra notamment :

- Annuler la transaction ;
- Procéder au remboursement de l'Acheteur ;
- Suspendre temporairement certaines fonctionnalités du compte ;
- Ou prendre toute mesure prévue par les présentes Conditions.

Le Vendeur Particulier ne pourra prétendre à aucune indemnisation lorsque l'annulation de la transaction résulte de son propre manquement.

ARTICLE 9 – INCIDENTS DE LIVRAISON

9.1 Responsabilité du Vendeur

Le Vendeur Particulier demeure responsable de l'exécution de la livraison de l'article vendu jusqu'à sa remise effective à l'Acheteur.

En cas de perte, d'avarie ou de non-livraison du colis, il appartient au Vendeur Particulier d'effectuer les démarches nécessaires auprès du transporteur concerné.

9.2 Déclaration d'un incident

En cas d'incident affectant la livraison d'un article, le Vendeur Particulier s'engage à fournir à BELPREEZ et à l'Acheteur tout élément utile permettant d'établir les circonstances de l'expédition et du transport, notamment les justificatifs d'expédition, informations de suivi ou photographies réalisées avant l'envoi.

9.3 Assistance de BELPREEZ

BELPREEZ peut, sans y être tenue, faciliter les échanges entre les parties ou transmettre les informations utiles au traitement de l'incident.

BELPREEZ n'est toutefois pas responsable du transport des articles ni de l'issue des réclamations formulées auprès des transporteurs.

9.4 Assurance transport

Le Vendeur Particulier est libre de souscrire toute assurance complémentaire qu'il estime adaptée à la valeur de l'article expédié.

BELPREEZ ne fournit aucune garantie d'assurance sur les articles expédiés, sauf indication contraire expressément portée à la connaissance des utilisateurs.

ARTICLE 10 – LITIGES ENTRE UTILISATEURS

10.1 Signalement d'un litige

L'Acheteur peut signaler un litige relatif à une transaction dans un délai de quarante-huit (48) heures suivant la confirmation de livraison de l'article.

Passé ce délai, les fonds pourront être libérés au profit du Vendeur Particulier, sans préjudice des recours légaux éventuellement ouverts à l'Acheteur.

Un litige peut notamment être signalé en cas :

- d'article non conforme à sa description ;
- d'article endommagé ;
- d'article non reçu ;
- d'erreur sur l'article livré ;
- de différence entre le produit reçu et les éléments communiqués avant expédition ;
- ou de tout autre manquement aux présentes Conditions.

10.2 Suspension temporaire du reversement des fonds

Dès l'ouverture d'un litige, le reversement des fonds au Vendeur Particulier peut être temporairement suspendu via le prestataire de services de paiement Stripe Connect, conformément aux présentes Conditions et aux règles applicables du prestataire de paiement.

10.3 Transmission des observations et justificatifs

L'Acheteur et le Vendeur Particulier disposent d'un délai de sept (7) jours à compter de l'ouverture du litige pour transmettre leurs observations et tout justificatif utile via la Plateforme.

L'Acheteur peut notamment transmettre :

- des photographies de l'article reçu ;
- une description du problème rencontré ;
- toute preuve utile relative à la transaction.

Le Vendeur Particulier peut notamment transmettre :

- toute preuve d'expédition ;
- les photographies réalisées avant expédition ;
- les échanges intervenus avec l'Acheteur ;
- tout autre justificatif utile.

10.4 Examen des éléments transmis

BELPREEZ peut examiner les éléments transmis par les parties dans le seul cadre du traitement opérationnel de la transaction et des flux de paiement associés.

BELPREEZ n'intervient ni comme expert, ni comme arbitre, ni comme juridiction et ne se prononce pas sur le fond du litige opposant les parties.

10.5 Traitement de la transaction

Au vu des éléments transmis, BELPREEZ peut notamment :

- autoriser le reversement des fonds au Vendeur Particulier ;
- procéder au remboursement total ou partiel de l'Acheteur ;
- maintenir temporairement la suspension du reversement dans l'attente d'éléments complémentaires ;
- ou proposer une solution amiable aux parties.

Toute proposition ou mesure prise dans ce cadre est notifiée aux parties via la Plateforme ou par courrier électronique.

10.6 Caractère non contraignant de la procédure

La présente procédure constitue un mécanisme contractuel interne de gestion des transactions.

Elle ne constitue ni une médiation au sens du Code de la consommation, ni un arbitrage, ni une décision juridictionnelle.

Les propositions formulées par BELPREEZ n'ont aucun caractère contraignant pour les parties.

10.7 Recours

En cas d'échec de la résolution amiable, les parties conservent la faculté d'exercer tout recours prévu par la loi devant les juridictions compétentes.

ARTICLE 11 – UTILISATION DE LA PLATEFORME ET INTERDICTION DE CONTOURNEMENT

11.1 Principe

Les utilisateurs s'engagent à utiliser BELPREEZ conformément à sa finalité et à réaliser leurs transactions par l'intermédiaire des outils mis à disposition sur la Plateforme.

11.2 Interdiction de contournement

Il est interdit au Vendeur Particulier de contourner les services de BELPREEZ, notamment en :

- Concluant une vente en dehors de la Plateforme après une mise en relation réalisée via BELPREEZ ;
- Utilisant un moyen de paiement extérieur aux solutions proposées sur la Plateforme ;
- Utilisant la Plateforme à des fins de détournement de clientèle ou de prospection non autorisée ;
- Cherchant à éluder le paiement des commissions dues à BELPREEZ.

11.3 Conséquences du contournement

Toute transaction réalisée en dehors de la Plateforme intervient sous la seule responsabilité des parties concernées.

Dans une telle hypothèse, les utilisateurs ne pourront bénéficier des services proposés par BELPREEZ, notamment en matière de paiement sécurisé, de suivi des transactions ou de traitement des réclamations.

11.4 Sanctions

Tout comportement de contournement pourra entraîner la mise en œuvre des mesures prévues aux présentes Conditions, notamment la suspension ou la suppression du compte concerné.

BELPREEZ se réserve également le droit de réclamer réparation du préjudice subi du fait du non-respect du présent article.

ARTICLE 12 – OBLIGATIONS FISCALES ET DAC7

12.1 Obligations déclaratives de BELPREEZ

Conformément à la réglementation applicable aux opérateurs de plateforme en ligne, notamment au dispositif DAC7, BELPREEZ peut être tenue de collecter, vérifier et transmettre aux autorités compétentes certaines informations relatives aux vendeurs et aux transactions réalisées sur la Plateforme.

Pour plus de détails sur les seuils de déclaration, le Vendeur Particulier est invité à consulter l'article 8.1 des Conditions Générales d'Utilisation BELPREEZ.

12.2 Obligations du Vendeur Particulier

Le Vendeur Particulier s'engage à fournir à BELPREEZ toute information ou tout justificatif nécessaire au respect de ces obligations légales.

Les informations communiquées doivent être exactes, complètes et régulièrement mises à jour.

12.3 Défaut de communication des informations

En cas de refus de communiquer les informations demandées ou en cas d'informations manifestement inexactes, incomplètes ou frauduleuses, BELPREEZ pourra notamment :

- Suspendre certaines fonctionnalités du compte ;
- Suspendre les retraits de fonds ;
- Limiter ou suspendre l'activité du compte ;
- Ou supprimer le compte dans les conditions prévues aux présentes Conditions.

12.4 Responsabilité fiscale du Vendeur

Le Vendeur Particulier demeure seul responsable du respect de ses obligations fiscales, sociales et déclaratives au titre des revenus réalisés par l'intermédiaire de la Plateforme.

La transmission d'informations aux autorités compétentes par BELPREEZ ne dispense pas le Vendeur Particulier de ses propres obligations déclaratives.

ARTICLE 13 – VÉRIFICATION DU STATUT DES VENDEURS

13.1 Contrôle du statut déclaré

BELPREEZ se réserve le droit de vérifier que les utilisateurs inscrits en qualité de Vendeurs Particuliers remplissent effectivement les conditions applicables à ce statut.

À cette fin, BELPREEZ peut analyser les informations relatives à l'activité réalisée sur la Plateforme.

13.2 Indices d'une activité professionnelle

BELPREEZ peut notamment prendre en considération :

- La fréquence des ventes réalisées ;
- Le volume des transactions ;
- La nature des produits commercialisés ;
- La répétition de ventes de produits identiques ou similaires ;
- L'existence d'une activité organisée de revente ;
- Ou tout autre élément susceptible de révéler l'exercice d'une activité professionnelle.

13.3 Demande d'informations complémentaires

Lorsque certains éléments laissent présumer l'existence d'une activité professionnelle, BELPREEZ peut demander au Vendeur Particulier tout document ou information utile permettant de vérifier sa situation.

Le Vendeur s'engage à coopérer de bonne foi à cette demande.

13.4 Demande de régularisation du statut

Lorsque les éléments recueillis laissent raisonnablement présumer qu'un utilisateur exerce une activité professionnelle au sens de la réglementation applicable ou des règles de fonctionnement de la Plateforme, BELPREEZ peut lui demander :

- de fournir des informations ou justificatifs complémentaires ;
- de régulariser sa situation ;
- ou de s'inscrire en qualité de Vendeur Professionnel et d'accepter les Conditions Vendeurs Professionnels applicables.

Dans l'attente de cette régularisation, BELPREEZ peut suspendre, limiter ou restreindre certaines fonctionnalités du compte, notamment la publication de nouvelles annonces ou le reversement des fonds, conformément aux présentes Conditions et aux CGU de la Plateforme.

13.5 Absence de qualification juridique définitive

Les mesures prises par BELPREEZ au titre du présent article ont uniquement pour objet d'assurer le respect des règles de fonctionnement de la Plateforme, des obligations légales applicables aux opérateurs de plateforme et la sécurité des transactions réalisées entre les utilisateurs.

BELPREEZ n'exerce aucune mission de contrôle administratif ou fiscal et ne procède à aucune qualification juridique définitive du statut d'un utilisateur.

La détermination du caractère professionnel ou non d'une activité relève exclusivement des autorités administratives, fiscales, sociales ou judiciaires compétentes.

ARTICLE 14 – COMMISSIONS ET REVERSEMENT DES FONDS

14.1 Commission de BELPREEZ

En contrepartie des services fournis par la Plateforme, BELPREEZ perçoit une commission sur chaque transaction réalisée par l'intermédiaire de ses services.

Sauf indication contraire portée à la connaissance du Vendeur Particulier, cette commission est fixée à 8 % TTC du prix de vente de l'article, hors frais de livraison.

14.2 Reversement des fonds

Les sommes dues au Vendeur Particulier sont versées par l'intermédiaire du prestataire de services de paiement partenaire de la Plateforme, après déduction de la commission applicable et des éventuels frais liés au traitement du paiement.

Le reversement intervient selon les modalités et délais précisés sur la Plateforme.

14.3 Information du Vendeur

Le Vendeur Particulier peut consulter, depuis son espace personnel, le détail des transactions réalisées ainsi que les commissions prélevées par BELPREEZ.

14.4 Modification des commissions

BELPREEZ se réserve le droit de modifier les commissions applicables aux transactions futures.

Toute modification sera portée à la connaissance des Vendeurs Particuliers par tout moyen approprié avant son entrée en vigueur.

ARTICLE 15 – SUSPENSION ET CLÔTURE DU COMPTE

15.1 Motifs de suspension ou de clôture

BELPREEZ peut suspendre, limiter ou clôturer le compte d'un Vendeur Particulier notamment en cas :

- de manquement aux présentes Conditions ou aux CGU ;
- de violation des lois ou réglementations applicables ;
- de fraude ou de tentative de fraude ;
- d'utilisation d'informations inexactes, incomplètes, trompeuses ou frauduleuses ;
- de refus de fournir les informations ou justificatifs demandés ;
- de vente de produits interdits, illicites, dangereux, contrefaisants ou non conformes à la réglementation applicable ;
- d'atteinte aux droits de tiers ;
- de contournement de la Plateforme ou des systèmes de paiement proposés ;
- de multiplication de litiges ou réclamations fondées ;
- de comportement abusif, injurieux, menaçant ou inapproprié envers un autre utilisateur ou envers BELPREEZ ;
- ou plus généralement de tout comportement susceptible de porter atteinte à la sécurité des utilisateurs, au bon fonctionnement ou à l'image de la Plateforme.

15.2 Procédure graduée

Sauf urgence ou obligation légale contraire, BELPREEZ applique une procédure graduée avant toute suspension ou clôture du compte.

Selon la nature et la gravité du manquement constaté, BELPREEZ peut notamment :

- adresser un avertissement au Vendeur Particulier ;
- demander la régularisation de la situation dans un délai déterminé ;
- suspendre temporairement tout ou partie des fonctionnalités du compte ;
- ou procéder à la clôture du compte.

Avant toute suspension temporaire ou clôture du compte, BELPREEZ informe le Vendeur Particulier des faits reprochés, des dispositions concernées et de la mesure envisagée.

Le Vendeur Particulier peut présenter ses observations et transmettre tout justificatif utile dans le délai indiqué par BELPREEZ.

Sauf urgence ou obligation légale contraire, la suspension temporaire ou la clôture du compte prend effet à l'expiration d'un préavis de sept (7) jours à compter de la notification adressée au Vendeur Particulier.

Toute décision de suspension ou de clôture est motivée.

15.3 Suspension immédiate en cas d'urgence

Par dérogation à l'article 15.2, BELPREEZ peut suspendre immédiatement, à titre conservatoire, ou clôturer sans préavis le compte d'un Vendeur Particulier lorsque cette mesure apparaît nécessaire, proportionnée et justifiée notamment en cas :

- d'indices graves ou concordants de fraude, d'usurpation d'identité ou de fausses déclarations ;
- de mise en vente de produits manifestement illicites, dangereux, contrefaisants ou interdits ;
- de comportement susceptible de porter une atteinte grave aux droits de tiers ou à la sécurité des utilisateurs ;
- de violation grave ou répétée des présentes Conditions, des CGU ou de la réglementation applicable ;
- de contournement des systèmes de paiement ou de sécurité de la Plateforme ;
- d'obligation légale, réglementaire, judiciaire ou administrative imposant une mesure immédiate ;
- ou de tout motif impérieux lié à la protection des utilisateurs, à la prévention d'une fraude ou au bon fonctionnement de la Plateforme.

Dans ce cas, BELPREEZ informe le Vendeur Particulier, dans les meilleurs délais, de la nature de la mesure prise et de ses principaux motifs, sous réserve des restrictions légales ou sécuritaires applicables.

15.4 Conséquences de la suspension ou de la clôture

La suspension ou la clôture du compte peut notamment entraîner :

- l'impossibilité temporaire ou définitive d'accéder aux services de la Plateforme ;
- le retrait, la suspension ou la désactivation des annonces en cours ;
- l'impossibilité de publier de nouvelles annonces ;
- le blocage temporaire des fonds lorsque cela est nécessaire au traitement d'un litige, d'une réclamation, d'une procédure de remboursement, d'une suspicion de fraude ou au respect d'une obligation légale ;
- la cessation de toute utilisation des services proposés par BELPREEZ.

Les sommes éventuellement conservées par l'intermédiaire du prestataire de services de paiement demeurent soumises :

- à l'absence de litige en cours ;
- à l'exécution des transactions déjà conclues ;
- aux remboursements éventuellement dus ;
- ainsi qu'aux règles applicables du prestataire de services de paiement.

15.5 Réclamation

Le Vendeur Particulier peut contester une décision de suspension ou de clôture en adressant une réclamation à BELPREEZ selon les modalités indiquées sur la Plateforme.

BELPREEZ examine cette réclamation dans un délai raisonnable et communique sa réponse au Vendeur Particulier par tout moyen approprié.

ARTICLE 16 – RESPONSABILITÉ

16.1 Rôle de BELPREEZ

BELPREEZ agit exclusivement en qualité d'opérateur de plateforme en ligne mettant en relation des vendeurs et des acheteurs.

BELPREEZ n'est pas partie aux contrats de vente conclus entre les utilisateurs et n'assume aucune responsabilité au titre de leur exécution.

16.2 Responsabilité des utilisateurs

Chaque utilisateur demeure seul responsable :

- Des informations qu'il publie sur la Plateforme ;
- Des produits qu'il propose à la vente ou qu'il acquiert ;
- De l'exécution de ses obligations contractuelles ;
- Du respect de la réglementation applicable à son activité.

16.3 Limitation de responsabilité

BELPREEZ ne garantit ni la conclusion d'une transaction, ni le comportement des utilisateurs, ni la conformité des produits proposés à la vente.

La responsabilité de BELPREEZ ne pourra être engagée qu'en cas de faute qui lui serait directement imputable et dans les limites prévues par la réglementation applicable.

16.4 Fonctionnement de la Plateforme

BELPREEZ met en œuvre les moyens raisonnables nécessaires au bon fonctionnement de la Plateforme et à la sécurité des services proposés.

Toutefois, BELPREEZ ne saurait garantir un fonctionnement ininterrompu, exempt d'erreurs ou de dysfonctionnements.

16.5 Force majeure

BELPREEZ ne pourra être tenue responsable en cas d'inexécution ou de retard résultant d'un événement de force majeure au sens de la réglementation applicable.

ARTICLE 17 – MODIFICATION DES CONDITIONS

17.1 Modification des Conditions

BELPREEZ se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes Conditions afin notamment de les adapter aux évolutions légales, réglementaires, techniques, commerciales ou aux évolutions des services proposés sur la Plateforme.

17.2 Information des utilisateurs

Toute modification des présentes Conditions sera portée à la connaissance des Vendeurs Particuliers par tout moyen approprié au moins sept (7) jours avant son entrée en vigueur, sauf lorsque la modification résulte d'une obligation légale ou réglementaire imposant une application immédiate.

17.3 Entrée en vigueur

Les Conditions modifiées entrent en vigueur à la date indiquée par BELPREEZ dans la notification adressée aux Vendeurs Particuliers.

La poursuite de l'utilisation de la Plateforme après leur entrée en vigueur vaut acceptation des Conditions modifiées.

17.4 Refus des modifications

Le Vendeur Particulier qui n'accepte pas les Conditions modifiées peut cesser d'utiliser les services de la Plateforme et demander la clôture de son compte avant leur entrée en vigueur.

ARTICLE 18 – DROIT APPLICABLE ET RÈGLEMENT DES LITIGES

18.1 Droit applicable

Les présentes Conditions sont régies par le droit français.

Elles sont rédigées en langue française. En cas de traduction dans une autre langue, seule la version française fait foi.

18.2 Recherche d'une solution amiable

En cas de difficulté relative à l'interprétation, à l'exécution ou à la validité des présentes Conditions, les parties s'efforceront de rechercher une solution amiable avant toute action judiciaire.

18.3 Médiation de la consommation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le Vendeur Particulier agissant à titre non professionnel peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation désigné par BELPREEZ pour tout litige l'opposant à la Plateforme.

Le médiateur désigné est :

Société de la Médiation Professionnelle (SMP)

24 rue Albert de Mun
33000 Bordeaux

Site internet : <https://www.mediateur-consommation-smp.fr>

La saisine du médiateur demeure facultative et ne prive pas les parties de leur droit de saisir les juridictions compétentes.

18.4 Juridiction compétente

À défaut de résolution amiable du litige, celui-ci sera soumis aux juridictions françaises compétentes conformément aux règles légales applicables.

ARTICLE 19 – DISPOSITIONS DIVERSES

19.1 Nullité partielle

Si l'une quelconque des stipulations des présentes Conditions était déclarée nulle, illégale ou inapplicable, les autres stipulations demeureront pleinement applicables.

19.2 Absence de renonciation

Le fait pour BELPREEZ de ne pas se prévaloir, à un moment donné, d'une stipulation des présentes Conditions ne saurait être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

ARTICLE 20 – DONNÉES PERSONNELLES

20.1 Traitement des données personnelles

Dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme, BELPREEZ est amenée à collecter et traiter des données personnelles concernant les Vendeurs Particuliers conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles.

Ces traitements sont notamment nécessaires à la gestion des comptes utilisateurs, à l'exécution des transactions, à la sécurisation de la Plateforme ainsi qu'au respect des obligations légales et réglementaires de BELPREEZ.

20.2 Droits des utilisateurs

Les Vendeurs Particuliers disposent des droits prévus par la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles et peuvent les exercer dans les conditions décrites dans la Politique de confidentialité de BELPREEZ.

20.3 Politique de confidentialité

Pour plus d'informations concernant les traitements de données personnelles réalisés par BELPREEZ, les utilisateurs sont invités à consulter la Politique de confidentialité accessible sur la Plateforme.

ARTICLE 21 – CONTACT

Pour toute question relative aux présentes Conditions ou à l'utilisation de la Plateforme, le Vendeur Particulier peut contacter BELPREEZ :

- Par courrier électronique : contact@belpreez.com ;
- Par courrier postal : DI FIGOLA SARL – Strada di cavone, 20230 TALASANI, France ;
- Via les outils de contact et la messagerie disponibles sur la Plateforme.

Date d'entrée en vigueur :

DI FIGOLA SARL
SIREN : 991 245 101
RCS Bastia
Siège social : 50 Strada di cavone, 20230 TALASANI
Contact : contact@belpreez.com